

Dans les derniers numéros des *AHRF* :

Bertrand BINOCHÉ, Jean-Pierre CLÉRO (dir.), *Bentham contre les droits de l'homme* (Raymonde Monnier), n° 2008-2, p. 303-305.

Claude BLANCKAERT, Michel PORRET (dir.), *L'Encyclopédie méthodique (1782-1832), des Lumières au positivisme* (Christian Albertan), 2007-1, p. 196-198.

Hubert BOST, *Pierre Bayle* (Marc Belissa), 2007-1, p. 194-196.

Hubert BOST, *Pierre Bayle historien, critique et moraliste* (Raymonde Monnier), 2007-3, p. 203-205.

Katerina DELIGIORGI, *Kant and the Culture of Enlightenment* (Raymonde Monnier), 2007-2, p. 223-225.

Lucien CALVIE, « *Le soleil de la liberté* ». *Henri Heine (1797-1856). L'Allemagne, la France et les révolutions* (Jacques Guilhaumou), n° 2008-1, p. 205-207.

Céline SPECTOR, *Montesquieu et l'émergence de l'économie politique* (Christian Albertan), n° 2008-2, p. 267-268.

VARIA

Annie CHASSAGNE, **La bibliothèque de l'Académie royale des sciences au XVIII^e siècle**, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2007, 305 p., ISBN 978-2-7355-0637-8, 32 €.

L'ouvrage d'Annie Chassagne dépasse le cadre monographique que son titre semble suggérer et sa perspective déborde celle de l'histoire des bibliothèques. C'est en effet une histoire des usages et des circulations du livre qui est proposée ici, une histoire qui, dans une large mesure, s'attache à la matérialité des volumes et qui, pour cela, croise les résultats d'un examen attentif des livres et d'un dépouillement exhaustif des archives de cette bibliothèque. Car, contre toute attente, l'objet retenu pour cette étude est difficile à saisir et nécessite de combiner les sources et de diversifier les méthodes d'enquête. En effet, en tant que telle, la bibliothèque de l'Académie royale des sciences n'existe plus. En pluviôse an V (janvier 1797), cette collection de livres s'est vue intégrée à celle de l'Institut et ses volumes ont été mêlés à ceux de la bibliothèque créée pour cette nouvelle institution. Pour reconstituer le contenu de la bibliothèque de la ci-devant Académie des sciences, Annie Chassagne a donc dû comparer les inventaires dressés au XVIII^e siècle et les ouvrages aujourd'hui conservés à la Bibliothèque de l'Institut. Au terme de cette méticuleuse enquête, elle est ainsi parvenue à retrouver 1128 titres qu'elle a inventoriés dans une base de données, point de départ de l'étude qu'elle présente.

Annie Chassagne expose les résultats de sa recherche en trois temps : elle évoque tout d'abord l'histoire de la bibliothèque de l'Académie royale des sciences et de ses collections, elle s'arrête ensuite à un trait saillant des volumes – le rôle tenu par l'image dans les livres de sciences –, enfin, resserrant plus encore le cadre de son observation, elle présente de manière détaillée, dans un chapitre baptisé à juste titre « *Miscellanées* », quarante-sept exemplaires représentatifs de cette collection. Bien que l'articulation entre

ces trois parties ne s'impose pas, il reste qu'en variant ainsi l'échelle de son analyse, Annie Chassagne parvient à reconstituer l'histoire de cette collection, qu'elle nous révèle comment elle a été constituée, de quoi elle était composée et comment elle était utilisée.

À première vue, le petit nombre d'ouvrages composant cette bibliothèque peut surprendre pour une institution aussi essentielle à la République des sciences. Néanmoins, Annie Chassagne rappelle qu'il n'existait pas à l'Académie des sciences de locaux adaptés à la conservation des collections de livres et que les académiciens travaillaient ailleurs. Elle cite également des commentaires d'académiciens qui critiquent cette bibliothèque et condamnent le peu d'usage voire la méconnaissance des ouvrages qu'elle recèle. Plus qu'une collection de travail, la bibliothèque de l'Académie royale des sciences apparaît donc comme une collection qui témoigne du rayonnement de cette institution dans l'Europe des Lumières. Dépourvue de toute politique d'acquisition, elle bénéficia de la dynamique des échanges entretenus avec ses homologues. Toutefois, plus que les échanges institutionnels, ce sont les échanges personnels qui l'emportent. De plus, la majeure partie des ouvrages entrés dans cette collection vient des envois effectués à titre individuels par les savants qui cherchent à se faire connaître et aspirent à voir leur travail reconnu et légitimé par les académiciens. Cette indication fait regretter qu'il ne soit pas possible – à ce jour du moins – d'accéder, via un site Internet, à la base de données établie par Annie Chassagne. L'interroger par les noms d'auteur (602 auteurs différents sont apparemment référencés) aurait en effet pu compléter les éléments que celle-ci nous livre dans son étude car, dans ses « Miscellanées », elle tend à s'arrêter davantage sur les ouvrages prestigieux, sur des volumes publiés par des auteurs éminents et bien sûr sur les publications de l'Académie elle-même. Or il aurait été intéressant d'avoir un aperçu des ouvrages de ceux que Jean-Luc Chappey a, dans un autre contexte, désigné comme les « seconds couteaux ». Le traitement informatif d'une collection de livres et les pistes offertes par la bibliographie matérielle suscitent d'autres attentes chez le lecteur que les analyses parfois convenues que propose l'auteur. De manière générale, on peut regretter qu'Annie Chassagne ne s'arrête pas plus longtemps sur l'étude de cette bibliothèque et sur les indices de consultation (ou de non consultation), voire de lecture que les volumes qu'elle a eu la chance d'avoir en main peuvent offrir. Si les images jouent un rôle capital dans les ouvrages de la bibliothèque de l'Académie des sciences, on peut se demander dans quelle mesure ce thème – certes passionnant et légitime – devait être développé aussi longuement dans un ouvrage consacré à la bibliothèque de l'Académie des sciences. Cette question dépasse le rapport entretenu par les membres de cette institution avec les imprimés.

Malgré ces quelques réserves, l'ouvrage d'Annie Chassagne révèle la grande familiarité de l'auteur avec les volumes de cette bibliothèque, familiarité accrue par son excellente connaissance des archives de l'Académie et des institutions savantes parisiennes. La manière dont elle met au jour cette bibliothèque paradoxale (disparue en tant que telle, mais intégrée dans un autre ensemble bibliothéconomique) vient rappeler les spécificités du moment révolutionnaire dans les dispositifs de constitution des collections, qu'il s'agisse des collections de livres, d'objets, ou d'instruments.

Isabelle LABOULAIS



Ursula HASKINS GONTHIER et Alain SANDRIER (dir.), **Multilinguisme et multiculturalité dans l'Europe des Lumières. Multilingualism and Multiculturalism in Enlightenment Europe**, Paris, Honoré Champion, 2007, 285 p., ISBN 978-2-7453-1565-6, 55 €.

Ce livre réunit une douzaine de contributions, présentées en français et en anglais au séminaire organisé au château de Beuggen, près de Bâle, par les sociétés suisse et allemande d'Études du dix-huitième siècle, dont le thème était proposé par Hans-Jürgen Lüsebrink et Andres Kristol. Le concept de multiculturalité utilisé par les sociologues et les politologues est un concept contemporain relativement récent, venu du contexte social nord-américain ; en quoi peut-il être justifié de l'utiliser pour la recherche sur le XVIII^e siècle ? C'est le problème que présente Lüsebrink en première partie : le concept peut s'appliquer aux sociétés selon différents modes, celui de la diversité des cultures, ceux de l'assimilation ou de l'intégration des minorités, ou celui de l'apartheid dans certaines sociétés coloniales. Le terme est lié à ceux d'interculturalité et au concept plus large de transculturalité, qui désignent des formes de contact et d'interaction créative entre différents groupes, qu'il s'agisse de processus de métissages ou de transferts culturels, selon une théorie présente notamment dans les travaux allemands depuis les années 1980, et qu'illustrent plusieurs articles du présent volume. Les phénomènes analysés montrent une grande différence de perspective avec le multiculturalisme des sociétés contemporaines. Le concept de nation n'ayant pas au XVIII^e siècle le poids qu'il prend par la suite, les critères culturels sociaux ou religieux semblent les plus pertinents : d'un côté, le clivage entre culture protestante et catholique, ou entre culture chrétienne et juive, qui ont modelé les systèmes culturels et symboliques, et de l'autre les pratiques socioculturelles qui dominent l'univers des couches populaires ou celui des élites et des cours princières. Le concept de plurilinguisme dans l'Europe des Lumières fait l'objet d'une présentation neuve d'Andres Kristol, à travers une approche sociolinguistique qui s'appuie sur une lecture et une observation fine de documents historiques connus - dont l'enquête sur les « patois » de Grégoire en 1794 - sur l'espace « francophone » (France et Suisse romande). L'étude linguistique met en relief le fait que si en France même tout le monde ne parlait pas la forme de langue appelée française à une époque où « l'Europe parlait français », dans toutes les provinces de France la communication s'établissait sur un double bilinguisme passif où chacun des locuteurs connaissait la langue de l'autre sans l'utiliser : une situation linguistique complexe où cohabitaient le français et les formes littéraires et orales de la langue vernaculaire. La francisation, jusque dans la première moitié du XIX^e siècle, n'a pas encore fait disparaître chez les différents auteurs la deuxième langue dont l'usage reste surtout oral. L'auteur peut ainsi conclure qu'« être bilingue, voire multilingue - et avoir appris le français à l'école - était le lot commun de l'énorme majorité des Européens "francophones" de l'époque, en France comme à l'étranger » (p. 47). La diversité au niveau linguistique et culturel est présentée en deux grandes séquences, traitant respectivement de l'évolution au sein des territoires (2^e partie) et des principaux vecteurs et médiateurs des mutations sociales (3^e et 4^e parties), avec une attention particulière à l'histoire du livre, à l'imprimé et aux problèmes de la traduction. Plusieurs chercheurs peuvent ainsi présenter leurs travaux personnels ou des projets collectifs.

Du côté de la recherche historique, Johannes Frimmel présente le projet autrichien sur le marché du livre dans la monarchie des Habsbourg, espace multiethnique exemplaire marqué par la multiculturalité dont il s'agit de comprendre l'évolution complexe face aux tendances contradictoires de l'unification et de la résistance des identités. Le métissage culturel des minorités et la diversité linguistique, qu'ils soient le fait de la politique religieuse des États ou du jeu des frontières, comme en Pologne

(Ulrich Müller), posent évidemment des problèmes spécifiques. Et comment saisir le rapport entre dynamique culturelle cosmopolite des élites et identité politique nationale des individus ? C'est ce que tente Carlotta Wolf pour la Suède, à travers l'étude de quelques personnages haut placés, ayant un vaste réseau de relations et de correspondances à l'étranger dans les cercles intellectuels et mondains. Le français, réputé universel, subit aussi des effets d'acculturation. La situation linguistique de *diglosie* décrite par Andres Kristol peut être observée à Berlin dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle par Manuela Böhm à partir d'exemples précis. Dans la « colonie française » des réfugiés huguenots, un lent processus d'assimilation aboutit à une situation multilinguistique complexe où « le français a la fonction d'une langue de culte et de culture, et l'allemand, voire le *Berlinisch*, celle de langue courante » (p. 63). En une centaine d'années, le français de *lingua franca* et *lingua sacra*, « s'est réduite au culte et à la distinction sociale ». D'autre part, quels furent les principaux vecteurs de la diffusion et de l'apprentissage du français dans la haute société russe ? L'article de Vladislav Rzeutskij reconstitue les grandes étapes de la pénétration de la langue et de la culture française à différents niveaux de la noblesse, dans une étude très documentée sur les pratiques sociales, l'enseignement dans les pensionnats et les grandes maisons, les réseaux francophones, le théâtre, grâce aux différents médiateurs - précepteurs, journalistes et artistes - et à certains grands promoteurs des Lumières comme Ivan Ivanovic Suvalov. Les traductions jouent évidemment un rôle non négligeable, mais elles répondent à des objectifs divers. En Allemagne, l'analyse de deux catalogues commentés de riches bibliothèques privées (à la cour de Weimar et en Bavière) montre que la traduction de romans français en italien par exemple, pouvait servir à l'apprentissage de la langue (Nathalie Ferrand). Quant au catalogue raisonné, il pouvait selon le cas participer de la sociabilité de cour ou du laboratoire de l'érudit. Dans les livrets d'opéra, étudiés par Gunilla Eschenbach à Hambourg, le mélange des langues a une fonction de critique sociale : l'usage satirique de l'italien et du français dénote une attitude antiaristocratique que partagent les publics, contre la galanterie et la politesse, au profit des valeurs des classes urbaines. On peut se demander pourquoi, alors que la Hollande est au siècle des Lumières « la librairie du monde », on constate dans les traductions du français une quasi absence de livres philosophiques, et une tendance conservatrice assez nette dans le choix des textes théologiques et les nombreuses pièces traduites pour le théâtre d'Amsterdam ? Sans doute, comme l'avance Edwin van Meerkerk, le marché des traductions n'était-il pas concerné par les textes philosophiques que le public hollandais pouvait se procurer sur place et qu'il lisait en français. On sait la renommée de la presse périodique anglaise dès le début du siècle. La traduction relativement tardive (1783) en hongrois d'articles choisis du *Spectator* d'Addison et Steele par un pasteur réformé, dont Péter Balazs prépare l'édition critique, répond cependant moins au désir d'introduire le lecteur hongrois à une pratique dialogique de journalisme qu'au souci de donner à lire sous une forme agréable un manuel édifiant de morale laïque. Le *Spectator* et la presse anglaise avaient-ils déjà inspiré Montesquieu ? Ursula Haskins Gonthier montre en quoi le texte des *Lettres persanes*, dont la rhétorique est imitée outre-Manche autour de 1730 dans la presse politique participe de la communication interculturelle. Enfin, deux figures emblématiques de ce métissage culturel et linguistique sont évoquées dans la dernière partie du livre. Celle du prince Démètre Cantemir (Cristina Birsan), qui sut mettre à profit les aléas de sa vie politique, entre son pays natal, la Moldavie, Istanbul et la cour de Pierre le Grand, pour construire une carrière de savant particulièrement originale : à cheval entre les cultures musulmane et chrétienne, entre le monde grec, l'Orient et l'Occident, il innove en divers domaines, laissant une œuvre écrite en plu-



sieurs langues, dont une *Description de la Moldavie* et une *Histoire de l'Empire ottoman* dont les traductions furent durablement appréciées en Europe. La contribution d'Alain Sandrier, consacrée au baron d'Holbach, analyse le double jeu du philosophe qui a une parfaite maîtrise des langues qu'il traduit en français. S'il insiste dans ses traductions scientifiques très officielles de l'allemand sur son souci d'être utile et de servir l'État, pour les œuvres traduites de l'anglais, il en va tout autrement. L'exemple de *L'Esprit du clergé*, traduction de *The Independent Whig* de Gordon et Trenchard est révélateur de la manière dont il réoriente les arguments pour déplacer la thèse anti-athée des auteurs vers un horizon athée dédramatisé. On voit toute la richesse de ce séminaire consacré à la diversité culturelle et linguistique des Lumières, qui était lui-même traversé par la multiculturalité en rassemblant des chercheurs de plusieurs disciplines venant de dix pays d'Europe.

Raymonde MONNIER

Raphaël RABUSSEAU, **Les neiges labiles. Une histoire culturelle des avalanches**, avec *Description d'une avalanche remarquable* (1795) par Horace-Bénédict de Saussure, et *La fabrication du savoir sur les Alpes : bibliothèque et laboratoire de la nature* par Pascal Delvaux, Genève, Presses d'histoire suisse, 2007, 214 p., ISBN 978-2-9700461-4-1, 43 €.

Trois textes sont réunis dans cet ouvrage pour nous proposer une histoire culturelle de l'avalanche : le récit attribué à Horace-Bénédict de Saussure sur l'avalanche de Staeg dans le canton d'Uri le 18 mars 1795, encadré de l'analyse de Raphaël Rabusseau et d'une conclusion en forme de synthèse de Pascal Delvaux consacrée à la construction du savoir érudit sur les avalanches à l'époque moderne.

Le projet est d'emblée bien explicité. Il ne s'agissait pas pour les auteurs d'étudier les « réalités physiques, sociales ou anthropologiques auxquelles appartiennent les avalanches », mais bien délibérément de s'intéresser « aux interprétations de citadins, de naturalistes et de voyageurs ». « Nous n'affectons pas de croire qu'ils restituent la vérité du monde qu'ils prétendent représenter ».

L'analyse de Raphaël Rabusseau prend appui sur un corpus littéraire du XVIII^e siècle, germanophone d'un côté, anglais et romand de l'autre. Si l'avalanche n'apparaît que de manière diffuse dans cette littérature de voyage, l'auteur a néanmoins pu rassembler un matériel assez conséquent pour en faire un objet d'analyse. Celle-ci s'organise autour de deux entrées. La première, consacrée à l'imaginaire de l'avalanche, conduit à examiner les figures emblématiques qui lui sont attribuées, son lien avec le sublime et les fantasmes nés de la peur de l'ensevelissement. La seconde partie de l'étude s'intéresse aux cultures et pratiques des populations montagnardes face aux avalanches : conditions extrêmes du milieu naturel, pratiques de survie des populations, capacités à interpréter l'environnement et à en intégrer les enseignements : « Les montagnards ont toujours manifesté une étonnante capacité d'intégration des risques liés aux avalanches pour défendre leurs biens et leur vie ». Si on peut discuter l'adjectif « étonnant » qui ne serait peut-être pas utilisé pour d'autres populations, on ne peut que souscrire aux conclusions des analyses, confirmées par les pratiques des archives, délibérément peu exploitées dans cette étude.

Complétant cette analyse, la contribution de P. Delvaux inscrit cette étude dans un contexte chronologique plus long. L'auteur étudie les mutations du discours des auteurs depuis la Renaissance, et comment s'est peu à peu fabriqué un savoir sur les avalanches

qui associe la pratique des livres et les observations de terrain. De Josias Simler dans sa *Vallesiae descriptio* de 1574 à Jacob Scheutzer, en passant par le *Cosmographie universelle* de Sébastien Münster, et jusqu'au milieu du XVIII^e, les récits ne s'affranchirent guère d'un modèle de représentation, nourri de lectures constamment reproduites, où la « pelote ou boule de neige » servit d'explication, définitions régulièrement reprises dans les différents dictionnaires. Si à la fin du XVIII^e siècle la relation de l'avalanche de Staeg attribuée à Saussure prend sens au milieu d'un discours saturé de références extraites de lectures partagées (avec la copie des morceaux de textes d'autres auteurs), elle se nourrit aussi d'observations plus directes. Comme dans la *Description sur l'histoire naturelle de la Suisse* d'Alexandre Besson publiée quelques années auparavant, et souvent reprise par la suite (ainsi dans l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke), des termes nouveaux traduisent une observation plus fine des phénomènes : la « coulée » remplace la « pelote » ; pour expliquer l'événement, les auteurs font intervenir la vitesse, la température, le vent, emploient un vocabulaire emprunté à la physique (force, plan incliné).

La richesse et la nouveauté du travail sont évidentes. On se doit de rendre grâce aux auteurs d'avoir pour la première fois fait de l'avalanche un objet d'analyse historique à part entière. On ne saurait leur reprocher le choix qui a été le leur de fonder délibérément leurs études sur les textes imprimés (certains très récemment, telle la relation du Saussure publiée pour la première fois en anglais en... 1990), et de n'avoir consulté des sources d'archives que « pour mettre en perspective les représentations repérées dans le premier ensemble ». Dispersée sans doute, cette documentation utilisée de manière plus systématique permettrait probablement de relativiser l'affirmation selon laquelle il a fallu attendre les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées pour que les forces de la montagne soient scrutées d'une manière plus rigoureuse. En 1785, les habitants du village d'Arvieux étaient parfaitement à même d'analyser le mécanisme climatique déclencheur de l'avalanche qui avait détruit un de leurs hameaux : « La grande quantité de neige survenue depuis le 2^e du courant jusques au 6^e février, suivi d'un temps redoux pendant la journée du 7^e, a occasionné une coulée de neige si considérable survenue le 7^e à sept heures du soir qu'elle a entraîné dans sa course tout ledit village du Serre dont il ne reste aucun vestige ».

On regrettera tout de même que n'aient pas été intégrés au corpus les nombreux récits publiés en Suisse dans la seconde moitié du XVIII^e siècle par l'*Almanach du Messager boïteux*, dont certains semble-t-il directement issus d'une correspondance locale. L'analyse de ces récits auraient notamment permis de conforter les observations sur la capacité des populations montagnardes à comprendre leur environnement et à adapter leur mode de vie face aux menaces des avalanches : défense passive sans doute le plus souvent, mais aussi active par des habitudes de déplacement des populations. « On s'étonne de ce que les gens d'Ormont peuvent habiter en paix au milieu de tous ces dangers ; mais il faudroit aussi s'étonner de ce que le matelot peut dormir sans alarme sur son vaisseau » concluait ainsi l'auteur de la relation de l'avalanche d'Ormont-Dessus du 12 février 1793.

René FAVIER

Patrick CLARKE DE DROMANTIN, **Les réfugiés jacobites dans la France du XVIII^e siècle. L'exode de toute une noblesse pour cause de religion**, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, 525 p., ISBN 2-86781-362-X, 55 €.

L'intérêt de cette étude réside, comme le souligne son auteur au début de l'ouvrage, dans le vide historiographique surprenant qui entoure l'histoire de la migration jacobite.



Bien qu'elle fut un « cas unique dans l'histoire de l'Europe moderne de toute une aristocratie qui, à la suite de son souverain, s'établit durablement à l'étranger » (G. Chaussinand-Nogaret), bien qu'elle eut également pour effet d'influencer les royaumes d'Angleterre et de France tout au long du XVIII^e siècle, l'histoire des Jacobites est en effet restée, à la différence de celle de la migration huguenote dont elle fut contemporaine, largement méconnue. Partant du constat de cette carence historiographique, Patrick Clarke de Dromantin, qui ne masque pas son empathie envers la population qui est l'objet de sa recherche, s'est voulu avant tout le réparateur d'un oubli qui est d'autant plus dommageable qu'il concerne une diaspora ayant parfaitement réussi son intégration dans le royaume de France.

C'est une histoire heureuse en trois temps, à partir des apports liés à un dépouillement exhaustif des dépôts d'archives de la façade atlantique où échoua la *sanior pars* du milieu jacobite dont on ne peut que saluer l'ampleur, qui est proposée. Après avoir défini les conditions politiques du départ d'Angleterre et de son accueil en France puis les questions juridiques qui entourèrent la reconnaissance de la qualité antérieure d'une population à forte représentation nobiliaire, deux séries de portraits collectifs mettent successivement en scène le destin des élites nobiliaire, cléricale et du monde des offices, puis le rôle majeur de ceux, nombreux, qui s'engagèrent dans le mouvement de modernisation économique du royaume de France au siècle des Lumières.

Parce qu'elle fait alterner de manière équilibrée trajectoires individuelles et destinées collectives, la démonstration fournit à l'historien des matériaux nombreux et inédits sur les formes de l'assimilation et les apports de la diaspora jacobite à la société française. Ceux inhérents à la noblesse étaient les plus connus. Toutefois, en dépassant la présentation du désir de revendiquer son assimilation à la noblesse immémoriale, l'auteur, grâce à une approche sociodémographique rigoureuse, de la propension à l'acquisition de biens fonciers dès la fin du XVII^e siècle témoignant d'une volonté de s'implanter durablement en France aux stratégies matrimoniales montrant la baisse significative des alliances entre jacobites au profit d'alliances avec la noblesse d'offices, révèle une facette essentielle de cette intégration dont la qualité est confirmée par l'engagement de la noblesse jacobite dans l'armée où elle joua un rôle décisif lors de la bataille de Fontenoy en mai 1745 puis à l'occasion de la guerre d'indépendance en Amérique. L'étude des administrateurs coloniaux aux Indes, où les jacobites Lally-Tolendal et Thomas Conway s'imposèrent comme des personnalités remarquables, et du milieu cléricale ont valeur de confirmation, cette dernière permettant de souligner, notamment à travers la présentation des carrières des évêques Dillon et Fitzjames, que l'assimilation s'accompagne volontiers de la diversité des options.

L'apport principal de l'ouvrage, du point de vue de l'objectif fixé par l'auteur, réside cependant dans les chapitres qu'il consacre à l'attitude des élites économiques. Leur apport dans le mouvement de proto-industrialisation qui toucha le royaume de France au XVIII^e siècle, via un savoir-faire acquis outre-Manche, fut particulièrement remarquable. Au-delà de l'action connue de John Holker, véritable patron du complexe militaro-industriel français en Amérique et célèbre auteur du *Mémoire tendant à multiplier et perfectionner les fabriques en France* présenté à Trudaine en 1754 qui en fit « le maître d'œuvre de l'introduction du machinisme en France » (Philippe Minard), l'auteur montre de manière convaincante que l'apport des Jacobites dans l'industrie textile n'est que la face la mieux connue d'une contribution générale dont Pierre Hély et Mitchell à Bordeaux dans la verrerie, Garvey, Sturgeon et Mac Nemara à Rouen dans le développement de la faïence ou la famille Hennessy dans la production de vin à Bordeaux sont les figures principales. Dans ce contexte, Patrick Clarke de Dromantin fait également émerger, à

partir des exemples de la Bretagne, de la Bourgogne et de la Provence, le rôle décisif que jouèrent les Jacobites dans la conversion de la noblesse au libéralisme.

Si l'efficacité de la démonstration concernant « l'assimilation réussie » de la diaspora jacobite est peu niabile, on pourra regretter que celle-ci ait été l'angle exclusif choisi par l'auteur pour approcher la question de son intégration à la société française du siècle des Lumières. La prise en compte des liens économique et culturel avec le pays d'origine, celle des sensibilités qui peuvent apparaître à l'aune d'un regard sur les réseaux de sociabilité auraient permis à l'auteur de s'engager plus avant dans celle, non moins importante du point de vue de l'intégration des migrants, de l'acculturation. La première perspective est proprement ignorée et la seconde timidement suggérée dans quelques pages que consacrent l'auteur à la description des intérieurs des migrants. Ces remarques, imputables à l'aiguillon défini dès les premières pages par l'auteur, n'invalident cependant en rien tant l'intérêt que la qualité de la version abrégée de cette thèse de doctorat soutenue à l'université de Bordeaux en 2003. Outre qu'elle marque l'aboutissement d'un chantier investi par l'auteur depuis plus de quinze ans, elle fait assurément de Patrick Clarke de Dromantin l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire de cette diaspora que l'historiographie a trop longtemps négligée.

Éric SAUNIER

Thierry BRESSAN, **Serfs et mainmortables en France au XVIII^e siècle, la fin d'un archaïsme seigneurial**, Paris, L'Harmattan, 2007, 386 p., ISBN 978-2-796-03835-6, 31.50 €.

À la fin du XVIII^e siècle la mainmorte n'est pas en France un droit seigneurial devenu insignifiant, comme le remarque d'emblée l'auteur : elle concerne 500 000 à un million de sujets dans une vingtaine de pays, 57 coutumes territoriales dont 24 générales. Depuis la fin du XV^e siècle il ne s'agit plus d'une attache du dépendant à la glèbe, mais on distingue encore la mainmorte « personnelle » ou « de corps », héréditaire et rompue par contrat d'affranchissement, qu'on trouve en Lorraine, Alsace, Berry ou Basse Bretagne, et la mainmorte « réelle » qui porte sur la tenure foncière, en Bourbonnais ou Auvergne. En Bourgogne et Franche-Comté où les serfs sont les plus nombreux, elle est souvent à la fois personnelle et réelle. Les seigneurs sont souvent ecclésiastiques, abbayes, chapitres, évêchés. Ces droits sont constitués d'abord par le « droit d'échute », possibilité pour le seigneur de prendre toute la succession de l'assujetti s'il n'a pas d'héritier vivant avec lui ou de descendants proches. Ainsi le propriétaire éminent peut-il encaisser des rentrées parfois de plusieurs milliers de livres et emporte-t-il un prestige notable dans cette société férue de distinctions, tandis que le serf est toujours considéré avec mépris. À cela s'ajoute un surcroît de charges par rapport aux devoirs des tenanciers francs, surcroît que T. Bressan ne précise d'ailleurs pas assez, quoique J. Millot (1937) et P. de Saint-Jacob (1960) aient déjà abordé la question autrefois.

Fortement documenté (enquête dans une quarantaine de dépôts d'archives départementales et municipales sans parler de l'étranger, et une centaine de commentaires juridiques et historiques d'époque consultés), construit clairement selon un plan chronologique, l'ouvrage retrace la montée de la réclamation d'affranchissement et d'abolition jusqu'à la Révolution. Les grandes vagues de libération datent du début du XIV^e siècle jusqu'à la fin du XV^e siècle. À partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, quelques communautés paysannes entrent en lice en se portant en justice afin de régler les corvées



et tailles arbitraires imposées par les seigneurs et c'est au milieu du XVIII^e siècle que les cercles gouvernementaux commencent à s'intéresser à la question de la mainmorte, quoique le Parlement de Paris ait proclamé dès 1571 le droit pour le monarque d'affranchir malgré l'opposition du seigneur. Le chancelier d'Aguesseau lance une enquête sur le sujet auprès des parlements en 1738, tandis que fleurit une littérature juridique d'apologie de la mainmorte, dont l'ouvrage réputé du président Bouhier sur les coutumes de Bourgogne (1742-46) ou *Les vrais principes des fiefs...* de E. La Poix de Fréminville (1769) si utile aux historiens d'aujourd'hui.

C'est avec l'affaire Truchot (1760), dans laquelle le Parlement de Paris déboute le seigneur sur l'échute qu'il réclame à un ancien serf, que commence à apparaître un courant d'opinion hostile à la mainmorte, avec le *Droit commun de la France* (1747, 1770) de l'avocat Bourjon ou Mably et ses *Observations sur l'histoire de France* (1765). La physiocratie avec Quesnay dès 1755, puis Mercier de La Rivière (1767), se prononce vigoureusement contre, la considérant comme attentatoire à la propriété. Voltaire prend le relais en 1772-1778 en intervenant dans le procès devant le Parlement de Besançon des serfs de l'abbaye de Saint-Claude en Franche-Comté contre leurs seigneurs, popularisant leur cause par ses écrits satiriques. La fameuse brochure de Boncerf, *Les inconvénients des droits féodaux* (1776) pousse plus loin en réclamant le rachat. Les procès en Bourgogne, Franche-Comté, Nivernais se multiplient. L'étranger est en avance sur la France : le duc de Savoie, roi du Piémont-Sardaigne, décide l'abolition contre rachat (1762, 1771), de même que le duc de Wurtemberg pour son comté de Montbéliard (1771) et, partiellement, le margrave de Bade-Durlach (1762, 1770). Puis Necker, devant les débats au Parlement de Paris sur ces affaires, abolit la mainmorte sur le Domaine contre une faible redevance (1779) et incite les seigneurs à suivre la même voie. Alors la jurisprudence devient moins défavorable aux habitants, ainsi que les nouveaux commentaires de coutume (G. Chabrol sur l'Auvergne 1784-1786) ou les ouvrages historiques généraux qui se font très critiques, comme S. Cliquot de Bervache (1789). Demeunier dans l'*Encyclopédique méthodique* (1789) demande enfin l'abolition générale par la loi.

C'est ce que réalise en trois étapes bien connues la Révolution. Sous la pression de la Grande Peur qui embrase entre autres les provinces de mainmorte, les décrets des 5-11 août 1789 et du 28 mars 1790 par lesquels la Constituante abolit la mainmorte personnelle, mais, suivant l'avis de Merlin de Douai et de Sieyès, déclare rachetable la réelle dans le cadre du compromis bourgeoisie-noblesse seigneuriale fondé sur le respect scrupuleux de toute propriété. Puis les lois du 18 juin 1792 et du 17 juillet 1793 qui font disparaître tout le casuel restant. L'exemple français fait école, dès juillet 1790 dans la petite principauté de Mandaure en Alsace, dans la principauté de Montbéliard en 1792, en Savoie en octobre 1792. À Genève, à Bâle, en Rhénanie, dans les Pays-Bas autrichiens après des atermoiements et refus en dépit de la pression éclairée de Joseph II, ce sont l'occupation et l'annexion à la France qui règlent la question.

Dans les nombreuses précisions qu'apporte l'exposé méticuleux de T. Bressan deux traits frappent particulièrement. C'est en premier lieu la longue résistance efficace qu'opposent les milieux attachés à la féodalité au vent réformateur animé par les *factum* d'avocats qui se multiplient et les livres d'étude juridique et de réflexion sociale, dont beaucoup d'inspiration libérale physiocratique. Les seigneurs, lors des réfections de terrier en faveur à partir de 1760-1770, saisissent l'occasion pour remettre au jour des droits anciens, y compris de mainmorte, et en exiger jusqu'en justice le règlement. Des juristes reprennent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime l'argumentation laudative du président Bouhier : la mainmorte est une protection pour le paysan et elle lui profite matériellement. Ainsi le célèbre dom Grappin et sa *Dissertation sur les origines de la mainmorte* (1779)

ou Chabrol et son commentaire de la coutume d'Auvergne (1784-1786). Les Parlements de Metz, Nancy, Dijon et Besançon, voire Douai et Colmar, penchent également en faveur des seigneurs jusqu'aux années 1780, de même que les juridictions inférieures. Et combattre ce courant et ces tribunaux ne va pas sans risque malgré la réputation de douceur de vivre qu'a le siècle. Boncerf est menacé d'arrestation et son livre brûlé solennellement à Paris (1776). Les procès intentés par les villageois se terminent souvent pour eux par la condamnation aux dépens et même des amendes, tel le jugement qui termine en principe en 1777 l'affaire de Saint-Claude, en dépit de l'intervention de Voltaire, ou la sentence du Conseil des finances pour le comté de Bitche en Lorraine relevant pourtant du Domaine, qui, en 1782, maintient les droits anciens. Encore en 1787 le Conseil d'État casse un jugement cependant prononcé par le Parlement de Paris favorable à des villageois de Champagne.

Seconde remarque : l'absolutisme de la monarchie après 1770 paraît décidément bien peu absolu et Louis XVI, quoique J. Félix ait récemment (2006) vanté sa capacité de travail et son esprit de résolution, ne semble guère impulser le gouvernement ni contrôler la haute administration. L'édit d'abolition de 1779 n'a que peu de résultats. Il n'est presque pas appliqué sur le Domaine par les officiers royaux, le Parlement de Franche-Comté en bloque pour son ressort l'enregistrement pendant dix ans, les procès sur son interprétation sont nombreux et en suspendent la mise en œuvre et très peu de seigneurs suivent l'exemple du roi. Sur les seigneuries où il y eut de grandes batailles judiciaires menées par les serfs, Saint-Claude, Luxueil, rien ne change. Seul le droit de suite est réellement effacé. Malgré la centralisation, ni les membres du gouvernement et leurs conseillers proches, ni les intendants, ne contrôlent les juridictions provinciales, d'autant plus qu'ils sont eux-mêmes partagés et incertains. L'adhésion aux Lumières, fréquente chez eux, ne signifie pas nécessairement une volonté de progrès social, dès lors que leurs intérêts personnels sont en jeu. Bertier de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris, avec ses longs démêlés judiciaires avec les dépendants de sa seigneurie de l'Isle sous Montreat en Bourgogne, constitue le type de ces personnages contradictoires. Faute d'une volonté du monarque qui dessinerait une ligne suivie, ils sont ballottés entre réforme moderniste suggérée par leur expérience et leurs lectures philosophiques et conservatisme et tradition de domination. Il en résulte des va-et-vient au gré des changements de ministres : après Turgot une reprise réactionnaire, après Necker, pourtant moins actif qu'il ne le prétendait, une impression de vide sur plusieurs années jusqu'à 1788. On voit ainsi combien le livre de T. Bressan ouvre des perspectives sur la crise révolutionnaire. Accompagné de la publication en annexe d'une quinzaine de sources et cartes, il fournit aussi un utile répertoire documentaire.

Guy LEMARCHAND

Béatrice BAUMIER, **Tours entre Lumières et Révolution. Pouvoir municipal et métamorphoses d'une ville (1764-1792)**, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 548 p., ISBN 978-2-7535-0351-9, 24 €.

Le sous-titre de l'ouvrage définit parfaitement son objet : il ne s'agit pas d'un travail sur Tours et si l'aspect de la ville au siècle des Lumières est bien étudié c'est toujours dans l'optique du rôle qu'a joué la municipalité dans ce que l'auteur qualifie de « métamorphose ». Issue d'une thèse préparée sous la direction de Claude Petitfrère et soutenue à l'université de Tours en 2004, la publication des PUR ne laisse que peu de



place à la présentation des sources, dont on devine cependant l'essentiel à travers les notes de bas de page : il s'agit d'une série continue de registres de délibérations de la municipalité, source évidemment de premier choix pour un tel sujet et qui attendaient leur historien. La seconde caractéristique de l'ouvrage réside dans la chronologie choisie ; enjambant la traditionnelle frontière de 1789, il s'achève sur les premières années de la Révolution en partant des années 1760, de l'époque de la réforme L'Averdy, dont l'auteur estime qu'elle constitue les prémices de la révolution municipale de 1789-1790.

Le livre est organisé en trois parties ; la première, « les municipalités successives », est consacrée aux mutations de l'institution municipale tourangelle de 1764 à 1792 : la réforme de L'Averdy (1764-1771), le régime de l'édit de Terray (1771-1789), les premières années de la Révolution (1789-1791) ; la deuxième, « les moyens du pouvoir municipal », s'intéresse à ce qu'est cette institution, indépendamment de ses avatars ; la troisième partie, « la gestion urbaine », s'attache à l'action du corps de ville.

La municipalité de Tours a été remaniée à plusieurs reprises, mais elle est toujours composée d'un corps restreint permanent dont le nombre varie peu (maire, lieutenant de maire, échevins ou officiers municipaux à partir de 1790, conseillers ou assesseurs, procureur du roi), soit une dizaine de personnes. L'auteur étudie les fonctions de chacun et ses prérogatives tout au long de la période considérée. Si l'assemblée générale des habitants a disparu depuis 1759 (elle est rétablie à l'été 1789 lors de la révolution municipale), un organe consultatif la représente, le corps de ville élargi, composé des députés des paroisses, ou des notables lors de la réforme L'Averdy puis du conseil général de 1790. La répartition socio-professionnelle des membres de l'échevinage montre que les marchands et entrepreneurs constituent la catégorie la mieux représentée alors que les officiers supérieurs voient leur part diminuer tout au long de la période (le corps de ville n'est plus composé des grands personnages du présidial ou du bureau des finances) ; les professions libérales et les artisans font leur entrée au cours de la période, en 1790 pour ces derniers, alors qu'ils ont pu participer aux opérations électorales sous le régime de la réforme L'Averdy.

Dans un chapitre intitulé « le corps de ville au quotidien » est présenté le cadre du travail de la municipalité et tout d'abord les hôtels de ville successifs. On apprend beaucoup sur le fonctionnement du corps de ville (malgré une tentative de préparation décentralisée du travail, tout reste concentré entre les mains du maire), sur le rythme des assemblées et sur l'assiduité aux séances (les édiles sont classés en « très consciencieux », « consciencieux » et « absentéistes »)... L'auteur insiste sur le fait qu'en cette seconde moitié du XVIII^e siècle l'engagement municipal correspond à la volonté de réaliser un travail efficace au service du bien commun. Cette nouvelle conception du pouvoir municipal, apparue lors de la réforme L'Averdy se confirme durant les premières années de la Révolution ; il ne s'agit plus d'une sinécure procurant du prestige, mais d'un travail dans lequel il est nécessaire de s'investir, même si les édiles tirent toujours de leurs fonctions la reconnaissance du public. La pénurie financière des échevinages est permanente ; les ressources de la ville sont constituées des revenus patrimoniaux et des octrois, notoirement insuffisants. Les édiles en prennent tardivement conscience en travaillant au bilan demandé en 1764 par L'Averdy. La gestion est singulière : lorsque la caisse municipale est vide, son receveur comble le retard en puisant dans ses propres fonds et dans les caisses parallèles qu'il gère également (celle du collège, et surtout celle de l'extraordinaire des guerres).

Une des caractéristiques du travail de Béatrice Baumier a également été de suivre l'évolution, au fil du temps, des trois manières pour la ville, de soutenir le régime : le relais de la propagande du pouvoir central, la participation à l'aide militaire puis fiscale. Sous l'Ancien Régime, il s'agit tout d'abord de la célébration du culte monarchique. La participation à l'aide militaire consiste en fourniture d'hommes pour la milice provinciale

et en hébergement de soldats. La participation fiscale est modeste, l'essentiel étant réalisé par les services de l'intendance. La ville s'occupe de la répartition de la capitation pour laquelle elle demande le concours des communautés de métier. Entre 1790 et 1792, l'institution municipale joue un rôle essentiel dans la mise en place des nouvelles structures administratives, judiciaires, religieuses et fiscales ; les nouveaux administrateurs sont installés par l'ancien corps de ville, selon un rituel proche de l'ancien (son des cloches, procession dans les rues de la ville, serment et, nouveauté, des discours) et de nature à assurer la cohésion urbaine et à respecter le bien commun. La gestion de la question des biens d'Église en témoigne : à Tours, la Révolution ne fut pas synonyme de saccages répétés, les édiles prenant soin des biens nationaux : ils répertorient, inventorient les objets précieux des églises fermées, comme s'ils étaient soucieux d'assurer la pérennité de la mémoire collective.

L'action de ces édiles, c'est tout d'abord le souci du maintien de l'ordre et les préoccupations, nouvelles au XVIII^e siècle, de l'urbanisme et du soutien aux activités économiques et culturelles. Sous l'Ancien Régime, la ville a des pouvoirs de police limités depuis la création d'un lieutenant de police rattaché au siège présidial (1699), mais elle essaie cependant de surveiller les communautés de métier, en particulier celles qui ont un rôle dans l'approvisionnement en produits alimentaires. Les officiers de la période révolutionnaire récupèrent ce droit. Bien que favorable aux principes du libéralisme économique, la municipalité doit intervenir pour maintenir l'ordre, garantir la tranquillité des marchés et éviter les émois populaires. Un chapitre, bien documenté, sur la milice bourgeoise, montre son organisation, son recrutement, ses missions, son habit... Placée sous l'autorité du Comité permanent en juillet 1789, elle devient garde citoyenne puis nationale... La politique municipale d'assistance évolue avec l'esprit des Lumières ; aux secours ponctuels (contre le froid, les inondations) se substituent une tentative d'organisation de secours et surtout un souci de prévention. À cette politique d'assistance se rattachent les secours organisés pour les victimes d'incendie (création d'une compagnie de pompiers) et de noyades (l'installation, comme à Paris, de « boîtes à noyés »).

Pendant les premières années de la Révolution, l'inquiétude est constante en matière de maintien de l'ordre. Des troubles d'un genre nouveau apparaissent : ceux liés aux affrontements entre partisans et adversaires de la Révolution. La politique religieuse de la Constituante amène un changement d'attitude des édiles : modérés au début, tolérants même avec les prêtres réfractaires, ils vont se montrer très sévères à leur égard en appliquant scrupuleusement les ordres officiels concernant les ennemis de la Révolution (dont le rassemblement et l'internement des prêtres réfractaires en vue de leur déportation).

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Tours a connu de formidables bouleversements au moins dans trois domaines : l'urbanisme, la culture et la vie économique. Les travaux d'urbanisme, conséquence de la construction de la nouvelle route de Paris en Espagne, s'étalent sur plus de quarante ans et transforment la ville en profondeur. Ce sont les ingénieurs royaux qui modifièrent l'aspect de la ville ; eu égard à la faiblesse de ses moyens financiers, la municipalité n'eut qu'un rôle secondaire, mais cependant bien réel : au contact des ingénieurs et de l'intendant, les édiles découvrent cette idée neuve à l'époque moderne qu'est l'aménagement urbain et vont se lancer dans la modernisation de l'aspect de leur ville. Le démantèlement progressif de la muraille, qui s'accélère dans les années 1770-1780 en partie sous la pression des habitants désireux d'avoir une ville plus « commode », le perfectionnement de la voirie par le pavage et le nettoyage des rues, l'aménagement et la décoration des places et des rues anciennes, l'amélioration de l'alimentation en eau, l'illumination de la ville. Pour faire face à cette dernière dépense, la



ville décide de lever une nouvelle taxe (rôle commencé en 1785) car, chose nouvelle, les édiles tentent désormais de financer leurs projets. D'autres chantiers, menés par les autorités ecclésiastiques, améliorent également les conditions de vie des citadins, comme le transfert des cimetières (1776).

L'activité de la municipalité accompagne la prospérité économique des années 1780 en tentant de remédier à la médiocrité des infrastructures (pas de halles, peu de ports, pas de quais). L'activité marchande bénéficie de l'intérêt grandissant de la monarchie pour les questions économiques et du ralliement des intendants Lescalopier (1756-1766) puis du Cluzel (1766-1783) aux thèses libérales et physiocratiques. Ils réveillent de vieilles structures endormies, comme le corps des inspecteurs des manufactures et contribuent à la réalisation de nouveaux projets tel celui de la Société d'agriculture. Les édiles obtiennent le rétablissement de foires (en 1782, grâce à l'action du maire Étienne J. C. Benoît de la Grandière) et l'abolition de la douane d'Ingrandes à l'entrée de la Bretagne. Les édiles sont également sollicités pour obtenir le maintien à Tours du directeur des domaines de la généralité qui doit partir pour Angers en 1787 et dont les négociants tourangeaux utilisent les services pour pallier l'absence de banque. Soucieux d'accompagner le développement économique, le corps de ville fait également la suggestion originale d'une sorte d'indemnité de chômage, même si elle se contente de l'habituel secours de la charité en cas de crise économique. Mais pour les officiers municipaux des premières années de la Révolution, les problèmes politiques prennent le pas sur toute autre considération.

Alors que la vie culturelle paraît atone à Tours, les Lumières s'y diffusent comme ailleurs et si certains édiles manifestent, à titre individuel, de l'intérêt pour l'esprit nouveau, la municipalité contribue en tant que corps au renouveau culturel de la cité et en particulier à l'enseignement. Si elle est peu active en matière d'instruction populaire, la ville commence dans les années 1780 à réfléchir à la modernisation de son collège qui décline ; on le confie à la congrégation de l'Oratoire. En dépit de son manque d'argent, la municipalité tient à le soutenir, notamment en assistant à des récompenses offertes aux meilleurs élèves. Elle soutient aussi des enseignements spécialisés dans le domaine médical, l'école publique de chirurgie et les formations des sages femmes, ainsi qu'une école de dessin.

Assorti d'annexes fort intéressantes et de précieux index, cet ouvrage est porté par un fonds documentaire très important qui permet de mener une recherche originale, présentant les inflexions importantes du siècle des Lumières et les décisions des premières années de la Révolution comme un aboutissement...

Frédérique PITOU

Isabelle BROUARD-ARENDS et Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIEVAL (dir.), **Femmes éducatrices au Siècle des Lumières**, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 377 p., ISBN 978-2-7535-0468-4, 22 €.

L'ouvrage présente les actes d'un colloque tenu à l'Université de Rennes II en juin 2006. Organisée par Isabelle Brouard-Arends, professeure à Rennes II, et Marie-Emmanuelle Plagnol-Dieval, professeure à Paris XII, cette rencontre scientifique réunissait des chercheurs européens et américains, faisant une place appréciable aux jeunes chercheurs aux côtés de spécialistes renommés. Elle faisait suite à un colloque sur *Les lectrices d'Ancien Régime, pratiques, représentations et enjeux*, tenu à Rennes II et paru également aux PUR, en 2003.

Les études, au croisement entre la littérature, l'histoire, l'histoire des arts, mettent en évidence la présence grandissante des femmes dans le domaine de l'éducation au XVIII^e siècle.

La première partie, « Les partenaires éducatifs, rapports, représentations », s'intéresse aux femmes qui éduquent. L'accent est mis sur l'importance des mères dans le domaine de l'éducation. Elles sont considérées comme des interlocutrices irremplaçables pour leurs filles (Nadine Bérenguier). Même pendant les séjours au couvent, en général brefs, les mères continuent d'exercer leur influence sur leurs filles par des échanges de lettres, commençant ainsi à les initier à l'univers épistolaire des femmes de la bonne société qui permet de maintenir les liens familiaux et amicaux (Dena Goodman). La correspondance de la présidente du Bourg illustre la façon dont, par les liens épistolaires, la mère est une intermédiaire entre le père et les nombreux enfants (Christine Dousset). L'étude des correspondances permet aussi de remettre en question l'idée, couramment admise, que les mères ne participent plus à l'éducation des garçons après sept ans. En effet, les relations épistolaires des mères, comme des pères, avec leurs fils pensionnaires, mais aussi avec les principaux des collèges, montrent qu'il ne faut pas occulter les relations mères/fils (Philippe Marchand).

La plupart des auteurs féminins du XVIII^e siècle ayant écrit sur l'éducation se conforment au modèle traditionnel qui veut que la mère soit l'institutrice de ses enfants puis de ses filles jusqu'au mariage. Gouvernantes et institutrices ont peu de place, les religieuses encore moins. Lorsqu'elles sont évoquées, les représentations sont négatives et assez superficielles, au contraire de celles des mères où les cas privilégiés donnent une vision plus ou moins idéalisée, car, comme l'indique Sonia Cherrad, il s'agit souvent de modèles qui ne sont pas toujours appliqués dans la pratique.

Les romans libertins, écrits au féminin par des hommes, proposent un autre modèle d'éducation où disparaît la figure de la mère et où une éducation « positive » assurée par des substituts maternels succède à une éducation répressive (Morgane Guillemet). Néanmoins, le destin final de ces libertines émancipées étant, le plus souvent, de se retirer du monde, peut-on vraiment considérer cette éducation comme un modèle ?

La période révolutionnaire, affirmant la volonté de régénération, semble propice aux projets éducatifs, qu'il s'agisse de plans d'éducation présentés par des femmes ou de ceux du Comité d'instruction. Le droit des femmes à l'instruction est défendu dans quelques cahiers de doléances, adresses ou délibérations de clubs féminins. L'éducation des femmes a sa place dans le projet général du Comité d'instruction et dans les institutions républicaines, toujours avec l'idée que les mères forment les hommes de demain. Des femmes participent aussi à l'utopie égalitaire de l'an II, certaines préconisant mixité et gratuité de l'éducation au nom de l'égalité. Mais les obstacles à surmonter sont nombreux et, dans la pratique, les institutrices républicaines peuvent rencontrer bien des difficultés (Elisabeth Liris).

La deuxième partie évoque les « Contenus et méthodes ». Elle mêle quelques analyses générales à d'intéressantes études de cas. Les contenus de l'éducation des femmes sont inspirés par la vision de la « nature féminine » dominante au XVIII^e siècle. Pour beaucoup d'auteurs, la forte sensibilité des femmes peut les porter aussi bien vers la vertu que vers le vice. Si une morale raisonnée est adaptée à l'homme, il semble que les femmes devraient plutôt relever d'une morale naturelle (Rotraud von Kulesa). La question des méthodes spécifiques à adopter pour l'éducation des femmes est posée, comme l'utilisation de la conversation (Laurence Vanoflen). C'est un outil d'une grande souplesse qui permet aussi l'initiation à la vie pratique. La consécration de cette méthode est atteinte dans *Les conversations d'Émilie*, elle aboutit à la promotion de la mère-auteur. Le dialogue maternel autorise les femmes à conquérir une position d'autorité nouvelle dans le champ



littéraire. La forme dialoguée permet de développer une attitude rationnelle et critique, de s'adapter à son interlocuteur, c'est tout l'art mondain de la conversation qui demande psychologie et discernement. De même, les bienfaits de l'image sont-ils soulignés, ainsi que l'utilisation du théâtre d'éducation (Isabelle Michel-Evrard).

Madame de Genlis, qui a ressenti elle-même le bonheur de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la musique (Béatrice Didier), met l'accent sur l'importance de la femme en tant que lectrice (Valeria De Gregorio Cirilo) et la valeur pédagogique de la lecture. Elle dresse des programmes de lectures dont elle exclut les dangereuses œuvres des Encyclopédistes et les romans sauf ceux qui peuvent servir un parcours pédagogique.

La poésie féminine est abordée en tant que vecteur d'éducation, et les relations entre la poétesse et la collectivité sont analysées, avec, entre autres exemples, celui des hymnes rédigés par Constance Pipelet pour les fêtes révolutionnaires (Huguette Krief). Comme dans le cas d'Isabelle de Charrière dont la poésie s'engage dans une réflexion théorique sur la violence qu'elle condamne, on peut, néanmoins, se demander si ces femmes peuvent être strictement qualifiées d'« éducatrices », sauf à penser que toute réflexion que l'on livre dans le champ public peut être une œuvre d'éducation.

La pédagogie féminine peut permettre aux femmes de s'exprimer dans un domaine qui leur est souvent refusé, celui des sciences, comme le montre l'utilisation que fait Marguerite Bihéron de son cabinet d'anatomie (Adeline Gargam). Des cours et des expositions lui permettent de gagner sa vie. Elle est renommée, mais subit les persécutions du corps médical. C'est la passion pour l'histoire de sa ville, Le Havre, qui conduit Mademoiselle Marie Le Masson à la pédagogie (Aline Lemonnier-Mercier). Non contente de faire des communications à des académies dont elle est membre, elle écrit un ouvrage destiné aux collégiens du Havre. La comtesse de Bourbon sollicite ensuite ses conseils pour l'éducation de sa fille et, en 1788, elle écrit douze lettres sur l'éducation, qui ne s'avèrent pas « révolutionnaires », puisqu'elle y met l'accent sur une solide formation religieuse, affirmant qu'une jeune fille noble doit avoir des lumières sur tout, mais ne pas être une « femme savante ». On y note une volonté d'éducation de la sensibilité et l'affirmation de l'intérêt d'une éducation artistique poussée. Pendant la Révolution, elle travaille dans une pension à Rouen pour gagner sa vie, ayant parcouru ainsi divers échelons de la pédagogie.

Dans la troisième partie, « Éducation noble et bourgeoise, la question du public » est posée. L'enseignement se fait, en principe, selon la place future dans la société. Les figures de Madame de Maintenon et de Madame de Genlis apparaissent à nouveau, l'expérience de l'une avec le théâtre de l'éducation, les conversations, ayant influencé l'autre (Christine Mongenot). Néanmoins, malgré la notoriété persistante de sa fondatrice, au XVIII^e siècle Saint-Cyr n'échappe pas à la mauvaise réputation de l'éducation conventuelle (Dominique Picco). D'autres interventions mettent l'accent sur les critiques vis-à-vis de l'éducation des filles exprimées dans les *Lettres d'une Péruvienne* (Charlotte Simonin), dans des romans (Annie Rivara). Cette éducation superficielle peut être attribuée aussi bien aux couvents qu'à des carences de figures maternelles ou d'éducatrices de substitution.

L'éducation des princesses est évoquée à travers les lettres maternelles de l'impératrice Marie-Thérèse qui montre sa volonté de faire de ses dernières filles de futures reines, alors que les insuffisances de leur instruction politique sont flagrantes (Catriona Seth). Se rendant compte que l'éducation de Marie-Antoinette a été négligée, sa mère essaie de pallier les inconvénients de cette carence avant son départ pour la France, puis par un échange de lettres destiné à la guider... Pour Catherine II, l'éducation éclairée de ses petits-fils épaula l'élaboration du système de l'instruction publique en Russie (Alexandre Stroeve).

Les transferts culturels sont abordés dans la quatrième partie. Les questions de l'époque sur l'éducation des filles sont à nouveau posées avec un regard différent, en particulier celle de la contradiction entre épanouissement personnel et apprentissage de la vie en société pour les femmes. Les réflexions d'éducatrices anglaises telles Catharine Macauley, Mary Wollstonecraft et Hanah More, ainsi que leurs positions face à la Révolution française sont analysées (Marie-Odile Bernez). Les deux premières sont favorables à une éducation mixte. Les théories éducatives de Wollstonecraft (Helje Porré) s'opposent aux propos de Rousseau sur l'éducation des filles et prônent de développer leur raison comme on développe celle des garçons. Elle accorde pour les deux sexes, une grande importance à l'exercice physique. La vision d'Hannah More, issue du cercle conservateur des amis de Burke, est bien différente. Pour elle, la fonction politique de la femme est d'être un rempart de l'ordre établi par sa place au centre de la famille. Maria Edgeworth, éduquée dans l'esprit des Lumières, écrit, en 1798, une méthode d'éducation dans le style de celle de Madame de Genlis. Elle est attachée à l'éducation maternelle et affirme que les soins d'une mère britannique seront toujours supérieurs à ceux d'une gouvernante française (Gillian Dow).

Les projets éducatifs écrits à Londres par des émigrées françaises développent, sans surprise, une vision assez traditionnelle (Katherine Astbury). Comme leurs confrères français, ces femmes croient au pouvoir de l'éducation pour régénérer la société, mais rien dans leurs écrits ne montre qu'ils aient été produits pendant la Révolution, tant le refus d'admettre que le monde a changé est flagrant. Dans la lignée de Rousseau, mesdames de Genlis et d'Épinay, elles, veulent avant tout une femme responsable de l'harmonie familiale.

Ce tour d'horizon s'achève par la Pologne où la société traite avec une certaine méfiance les projets d'éducation intellectuelle pour les femmes (Agnieszka Jakuboszczak). Néanmoins, au XVIII^e siècle, l'exigence d'instruction est la norme dans les cercles aristocratiques. Les différents vecteurs sont, ici aussi, couvents, écoles privées, parents, gouvernantes avec une influence grandissante des gouvernantes étrangères et des théories de Rousseau succédant à celles de Fénelon.

Au total, *Femmes éducatrices au siècle des Lumières* est un ouvrage dont les apports sont indéniables dans cet important champ de la recherche en histoire des femmes qu'est le questionnement sur l'éducation.

Martine LAPIED



Dominique GODINEAU, **Citoyennes tricoteuses**, Paris, Perrin, 2004, 416 p., ISBN 2-262-02257-7, 23 €.

Cet ouvrage est l'heureuse réédition de l'œuvre fondamentale de Dominique Godineau sur les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française qui était parue en 1988 aux éditions Alinea. Il porte sur la situation sociale des femmes du peuple, leurs pratiques politiques et les rapports masculins/féminins dans le mouvement révolutionnaire. La connaissance de cette œuvre pionnière, écrite par une spécialiste de la Révolution et des rapports sociaux de sexe, est indispensable aussi bien dans le cadre de la réflexion sur la Révolution que dans celui de l'histoire des femmes.

Une masse considérable d'archives a été consultée pour retrouver les traces toujours difficiles à saisir de ces femmes du peuple. Si elle a souvent été occultée, ou déformée par les représentations, l'action politique des femmes est, en effet, inscrite dans les archives, encore faut-il l'y chercher. Comme toujours en ce domaine, archives policières

et judiciaires ont été les plus riches. Elles permettent de saisir l'action politique, mais aussi les problèmes du quotidien. Ces recherches ont permis d'analyser un mouvement féminin, formé de femmes du peuple, nourricières et travailleuses, qui est une composante importante du mouvement révolutionnaire parisien. Le problème des subsistances est essentiel dans la mobilisation de foules féminines, mais ce n'est pas le seul motif d'intervention des militantes qui forment une « sans-culotterie » à prises de positions politiques.

La dynamique de ce mouvement est marquée par des temps forts à l'automne 1789, au printemps 1793, en 1795, mais les femmes sont toujours présentes avec des actions aux aspects originaux en accord avec leurs fonctions sociales ou leur statut politique particulier. L'exclusion des droits politiques pèse, évidemment, sur les pratiques des femmes. La question centrale de la citoyenneté est ainsi abordée au niveau des pratiques politiques : comment faire partie du Souverain sans jouir d'aucun de ses attributs ? La citoyenne est la femme qui appartient à un peuple libre, mais le corps social et le corps politique sont alors distincts. Peu de femmes ont réclamé les droits politiques, mais elles ont fait acte de citoyenneté et investi l'espace politique qui avait été ouvert.

La première partie, « Vivre à Paris pendant la Révolution » décrit la condition sociale des femmes dans les milieux populaires parisiens à la fin de l'Ancien Régime et pendant la Révolution. Elle les montre aussi bien au travail que dans leurs relations familiales et permet de comprendre leur engagement politique et ses modalités.

La deuxième partie « Devenir citoyenne » étudie la participation des femmes aux mobilisations des journées révolutionnaires, les difficultés de leur insertion dans les courants politiques et enfin les débats sur la place des femmes dans le corps politique.

La troisième partie évoque « Le quotidien révolutionnaire des femmes », elle montre leur présence dans l'espace public et les lieux de politique comme les cafés, les clubs, les tribunes. La mentalité révolutionnaire des militantes est analysée en correspondance avec celle des sans-culottes parisiens étudiés par Albert Soboul. Elles partagent avec eux des sentiments égalitaristes et une volonté punitive qui les placent du côté des minorités radicales et les amènent à participer à la politique de surveillance. Le rôle de femmes, souvent motivées par volonté de défendre la religion, qui s'impliquent dans les mouvements contre-révolutionnaires, est également évoqué. La question du statut politique des femmes est posée, et la partie se clôt par une réflexion sur le problème de l'égalité des droits. L'auteur montre comment la mentalité des hommes révolutionnaires, influencée par les idées de Rousseau, mais aussi par les stéréotypes plus lointains sur la nature féminine, aboutit à une volonté d'exclure les femmes du champ politique malgré leur engagement pratique dans l'action politique.

La quatrième partie étudie les mouvements féminins de masse après la chute du gouvernement révolutionnaire. À partir d'archives policières et judiciaires, Dominique Godineau dresse un tableau d'une grande richesse de la place fondamentale des femmes dans ces révoltes de la faim et du refus de la réaction politique. La parole est redonnée à ces femmes du peuple, on perçoit leurs difficiles conditions d'existence, on entend leurs espoirs et leurs révoltes, jusqu'à la répression des émeutes de Prairial qui met un terme à ces espérances et marque pour longtemps la fin du mouvement féminin de masse et de la mobilisation populaire parisienne.

Les travaux de Dominique Godineau, qui se sont prolongés après cet ouvrage « révolutionnaire », ont prouvé de façon irréfutable l'importante composante féminine du mouvement révolutionnaire parisien. Ils montrent aussi les arguments qui ont été utilisés par les révolutionnaires pour rejeter les femmes hors du champ politique, en décalage avec la réalité des pratiques. Cette présence féminine a été plus ou moins occultée dès le lendemain de la Révolution. C'est une image de violence « contre-nature » que laissent les tri-

coteuses ; elle est utilisée par la contre-révolution et rejetée par les républicains. Comme les représentations, les historiens ont longtemps privilégié l'image de la femme victime de la Révolution, un rôle jugé plus « naturel ». On comprend dès lors que les recherches de Dominique Godineau aient fait date dans l'analyse des rapports des femmes au politique, mais aussi dans l'étude de la Révolution. D'autant qu'à la supposition « rassurante » de certains historiens qui pensaient que ces attitudes politiques radicales des femmes étaient spécifiques à la capitale, on peut opposer maintenant d'autres exemples comme celui des Arlésiennes... En effet, les travaux pionniers de Dominique Godineau en ont inspiré d'autres dans les provinces qui permettent d'affirmer que le militantisme révolutionnaire féminin n'est pas un phénomène concernant uniquement la capitale. On constate, une fois de plus, l'importance du regard de l'historien qui interroge ou non les sources sur la présence féminine dans l'espace public.

Martine LAPIED

Jean-Clément MARTIN, **La révolte brisée. Femmes dans la Révolution française et l'Empire**, Paris, Armand Colin, 2008, 272 p., ISBN 978-2-200-34626-3, 24 €.

Dans ce nouvel ouvrage, Jean-Clément Martin s'intéresse au « genre » dans la formation de la Nation française entre 1770 et 1820, pendant cette quarantaine d'années où les relations entre les hommes et les femmes ont profondément été remises en question. Après l'éclairage de la violence, cet angle d'observation entraîne de nouvelles interrogations qui peuvent aboutir à remanier la vision générale de l'édifice social. En effet, essayer de comprendre ce qui s'est débattu autour des « citoyennes » remet en cause bien des certitudes comme l'ont montré les travaux pionniers de Dominique Godineau et on ne peut que se féliciter de la parution d'un ouvrage qui participe à la réflexion sur ces enjeux. L'auteur a souhaité interroger « toutes les dimensions de la vie dans lesquelles les questions sexuées jouent ». Les rassemblant en un bouquet, dans une démarche présentée en quatre chapitres chronologiques, il aborde des questions très diverses, de la mode aux discours d'assemblée. Dans une volonté marquée de rester attentif à l'épaisseur des itinéraires, Jean-Clément Martin a pris le parti d'ouvrir chaque chapitre sur des figures de femmes. Ce choix méthodologique privilégiant une histoire qui part des individus n'est pas le seul possible, mais il contribue à éclairer la question des femmes. Il s'agit pour l'auteur de mettre en valeur l'extension de la visibilité des femmes dans la société française des dernières décennies du XVIII^e siècle, dans les catégories populaires aussi bien que dans les élites.

Le premier chapitre, « Une société en quête d'elle-même », étudie les réactions que peut entraîner cette évolution alors que, depuis Montesquieu, les mœurs sont considérées comme garantes des lois. Jean-Clément Martin s'interroge sur l'hostilité qui s'exprime contre la reine Marie-Antoinette. Ce discrédit peut être lié à la rupture avec l'image publique du métier de reine que l'épouse de Louis XVI a provoquée. Par son attitude, ses interventions dans les affaires politiques, il semble que Marie-Antoinette contribue à la crise qui affecte la représentation même de la monarchie qui apparaît alors comme despotique, féminisée, décadente.

Les mutations du corps social sont ensuite envisagées dans différents domaines comme la mode ou la pensée médicale. Banalisation de la prostitution et succès de la pornographie semblent attester d'une subversion des valeurs, du moins dans certaines couches de la société, car un modèle de vie « bourgeois » s'affirme face au libertinage de



l'aristocratie dénoncé par des pamphlets politiques. L'importance des femmes dans les salons où elles occupent une position intermédiaire entre espace public et espace domestique est évidemment mise en valeur. Mais, l'influence qu'elles exercent par leur investissement de la sphère culturelle permet de les accuser de manipuler les hommes, alors que les savoirs qui leur sont donnés par l'éducation continuent d'être différents de ceux qui sont procurés aux hommes.

Quant aux femmes des catégories populaires, elles tiennent toujours leur rôle dans les émeutes rurales et urbaines, mais la répression semble les atteindre plus durement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Les nouvelles actions des femmes dans le champ politique et les restrictions dont elles sont l'objet inspirent le deuxième chapitre, « Les limites de l'espérance », qui évoque les lieux où les militantes peuvent s'exprimer tels que clubs, journaux, manifestations, armée...

La place des femmes dans les journées révolutionnaires de 1789 est analysée en montrant leur mobilisation précoce qui culmine dans les événements d'octobre. La réflexion sur la place des « citoyennes » dans la nouvelle société qui se construit est conduite à partir des cahiers de doléances, mais aussi des propositions de Condorcet et de l'influence de la tradition rousseauiste. Elle montre que, si des progrès ont lieu dans le domaine civil, au niveau du contrat familial, les innovations demeurent, en général, limitées, en particulier en ce qui concerne les projets éducatifs pour les jeunes filles, mis à part ceux de Condorcet. Les salons subissent la concurrence des clubs et les paroles des femmes sont entravées comme en témoigne l'exemple d'Olympe de Gouges. Les femmes acceptent, le plus souvent, la place qu'on leur assigne dans le corps politique, qu'il s'agisse de Louise de Keralio, de Madame Roland, d'Etta Palm d'Aelders. Pour elles, les femmes doivent prioritairement inspirer le bien dans une égalité morale avec les hommes. À côté des revendications féministes plus civiles que politiques des femmes de lettres, des femmes « ordinaires » interviennent publiquement, sont dans l'action politique. Du côté de l'opposition à la Révolution, des femmes s'engagent aussi dans le soutien au clergé réfractaire et à la religion traditionnelle. Des deux côtés, des femmes participent aux violences et en sont victimes.

Le troisième chapitre, « La famille révolutionnaire », évoque les transformations du jeu politique et les violences exercées contre les femmes. L'attitude des hommes politiques vis-à-vis de la volonté de certaines femmes de combattre dans l'armée est révélatrice de leurs ambiguïtés. Malgré les félicitations officielles décernées par la Convention à des soldates, la présence des femmes dans l'armée est interdite en avril 1793. Le rôle important des femmes dans la contre-révolution et la défense de la religion catholique en font des victimes, en particulier dans les régions où la guerre civile rend tout possible. Les militantes révolutionnaires connaissent, pour leur part, des difficultés avec l'évolution politique de 1793 défavorable aux Enragés et à l'action féminine révolutionnaire. Les procès des « grandes criminelles » comme Charlotte Corday et Marie-Antoinette provoquent des déchaînements machistes. Les femmes semblent alors renvoyées au domaine privé, mais l'espace domestique est désormais inclus dans l'espace public et la nouvelle famille est valorisée. Parallèlement, des images symboliques de femmes envahissent les représentations politiques.

Le quatrième chapitre, « L'empire des femmes ? », part de la période de réaction après Thermidor où se met en place dans l'opinion publique, puis dans les mémoires, l'image de la Terreur comme violence contre les femmes. L'évolution des mentalités est suivie dans la littérature, de la pornographie au mélodrame, dans la mode, dans le renouveau des journaux destinés aux femmes et des salons. Tout ceci ne concerne que les

femmes de l'élite, les femmes des catégories populaires, en butte aux difficultés sociales les plus extrêmes, se voient exclues complètement du champ politique par la répression des émeutes de Prairial. Les représentations féminines disparaissent aussi de l'espace public, mais les femmes continuent à jouer un rôle important dans la vie religieuse. Avec les batailles, la violence devient une spécificité masculine.

Dans le domaine familial, les continuités l'emportent sur les changements et la recherche d'un idéal familial de la Révolution avec l'égalité entre les époux et entre les frères et sœurs, laisse la place à la primauté du mari et père. Le Code civil, analysé dans cette optique par Jean-Clément Martin, en est la concrétisation. Les impératrices et la duchesse de Berry sont les figures présentées pour illustrer cette dernière période.

Au terme de ce riche parcours dont nous n'avons pu, dans le cadre limité d'un compte rendu, que retracer certaines orientations, Jean-Clément Martin conclut pour cette période d'expérimentations, de réécriture des normes sous l'effet des événements à « un patchwork qui n'incite pas à parler en termes d'échec ou de réussite mais de puissance d'agir » et à la récurrence de la marginalisation des femmes dans l'univers masculin. Ainsi « la révolte brisée » aura témoigné des aspirations des femmes, de leur expression et des voies du retour à la tradition.

Bien sûr, on peut émettre telles ou telles réserves. Le parti pris, intéressant, d'explorer toutes les facettes de la société où la relation hommes/femmes peut jouer un rôle contribue à cette impression de patchwork, d'autant que l'auteur se refuse à une hiérarchisation qualifiant par exemple de « revanche des femmes » la mode des Merveilleuses qui libère leurs corps. De même, la richesse et la diversité des voies explorées semblent parfois nous éloigner de la problématique de base. De façon presque automatique étant donné les critères envisagés et les sources sur ces sujets, les femmes de l'élite sont privilégiées et on peut dire que certaines évolutions mises en évidence les concernent essentiellement. Ce n'est pas l'effet d'un désintérêt de l'auteur pour les femmes des catégories populaires dont la place dans les révoltes est valorisée. On aimerait aussi, mais cela dépend de l'éditeur plus que de l'auteur, avoir des références plus précises sur les cas présentés.

Mes orientations personnelles me conduisent à regretter une vision parfois un peu restrictive de la politique, une certaine imprécision liée à une démarche qui ne se veut pas « quantitative », mais qui fonctionne par croisements d'études de cas. Par exemple, lorsqu'on parle d'une répression qui s'abat « particulièrement » sur les femmes, on est plus dans le domaine des représentations que dans une présentation chiffrée des pratiques, nécessaire à mon sens, même si les représentations ont une influence indéniable en l'occurrence. Je pense, pour ma part, que ces décalages entre pratiques et représentations sont aussi un des nœuds de la question. Mais c'est toute la richesse de cette voie de permettre plusieurs types d'approches dans la compréhension de la Révolution et, comme le dit l'auteur lui-même, cet ouvrage stimulant appelle d'autres réflexions et recherches dans ce domaine encore largement en friche.

Martine LAPIED

Edna Hindie LEMAY (dir.), **Dictionnaire des Législateurs (1791-1792)**, Préface de Mona Ozouf, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2007, 2 tomes, 821 p., ISBN 978-2-84559-025-0, 250 €.

Hommage a déjà été rendu dans les *Annales historiques de la Révolution française* à Edna Lemay, décédée en juin 2007, mais le compte rendu de l'ouvrage auquel elle a



consacré la fin de sa vie, dont la publication lui a demandé beaucoup d'abnégation et qu'elle n'a malheureusement pas vu achevé – puisque le livre a paru à l'été 2007- peut légitimement être un renouvellement de cet hommage empreint de gratitude.

En effet, comme le *Dictionnaire des Constituants*, celui des Législateurs constitue pour longtemps un très utile instrument de travail. L'entreprise fut longue et difficile et comme le rappelle Bernard Gainot dans la présentation, elle n'a abouti que parce qu'Edna Lemay a su animer avec vigueur une équipe d'une quinzaine de collaborateurs principaux, universitaires, chercheurs, conservateurs de divers organismes, régions et horizons. Ils ont ainsi constitué 768 notices.

Ces notices, présentées dans l'ordre alphabétique, ont le grand mérite d'être construites sur un plan type où se succèdent les données d'état civil, la carrière avant 1789, le cheminement de 1789 à 1791 et - partie souvent la plus développée - la carrière parlementaire de 1791 à 1792. Pour cette partie, Edna Lemay elle-même a restitué la substance des prises de position de ces Législateurs, en synthétisant leurs interventions dans les débats, leurs votes – notamment dans les sept appels nominaux de la Législative. Ajoutons que chaque notice comporte aussi un aperçu de leur devenir après 1792, ainsi que les sources disponibles. Cette construction méthodique présente le grand avantage de permettre des utilisations diverses et complémentaires de la recherche ponctuelle sur un personnage à l'état de la députation d'un département jusqu'à de multiples études thématiques possibles, des professions ou des antécédents politiques aux engagements dans la Révolution pendant ou après la Législative. Évidemment, une des limites de ces exercices tient au fait que les diverses rubriques des notices sont plus ou moins renseignées en fonction des caractères plus ou moins approfondis ou fructueux des recherches, de la notoriété des députés aussi.

Pour ajouter à la qualité de cet instrument de travail, Edna Lemay a veillé à y inclure plusieurs outils complémentaires : une chronologie (p. XXIII-XXXIX), la composition des bureaux de l'Assemblée, des ministères, des commissions et comités (p. 755-774), la liste des appels nominaux (p. 775), les récapitulatifs départementaux (p. 777-787), les états des membres des clubs (Jacobins, Feuillants, Club de la Réunion, p. 788-795) et encore un index nominatif et thématique.

Ce n'est pas l'objet d'un compte rendu d'envisager toutes les exploitations possibles d'un dictionnaire qui ne comporte pas d'analyse et de synthèse des données, mais pour en souligner l'intérêt, on peut prolonger la description par quelques commentaires. Remarquons d'abord avec Mona Ozouf – et en passant sur son interprétation schématique de l'engagement de Robespierre contre la reconduction possible des Constituants (préface, p. VIII) - que si l'Assemblée législative n'a que passablement intéressé les historiens, elle fut bien davantage qu'une parenthèse entre deux « grandes » Assemblées : un véritable banc d'essai de la monarchie constitutionnelle et de la vie parlementaire ; en connaître les membres est donc d'un réel intérêt. Remarquons ainsi la confirmation d'un rectificatif à une idée longtemps admise : la plupart des élus ne sont pas des hommes ignorants de la chose publique ; on peut recomposer des itinéraires, certes variés, mais le plus souvent jalonnés par l'exercice de fonctions publiques diverses. On pourra évidemment étudier les recrutements socio-professionnels. Nul doute qu'une telle étude confirmera le rôle majeur des hommes de loi en tout genre ; mais une géographie française se dessinera sans doute avec *grosso modo* une France méridionale qui les promeut plus massivement et des départements au nord de la Loire, surtout du Bassin parisien, à la députation sans doute plus composite, incluant davantage d'entrepreneurs ou de négociants, mais aussi de cultivateurs et de capacités diverses.

L'étude des comportements politiques au cours de la Législative pourrait aussi prendre diverses formes. Même au travers d'une observation sommaire, il est frappant de

constater à quel point se dégage une corrélation souvent forte entre la succession de votes négatifs aux appels nominaux et l'appartenance aux Feuillants et à l'inverse celle des votes « oui » avec l'appartenance à « la gauche » de l'Assemblée et le plus souvent aux Jacobins ; si la délimitation des partis demeure incertaine au fil de la Révolution, il est quand même des tendances lourdes dans les engagements politiques. De même, les inclinations départementales semblent souvent marquées. Autre centre d'intérêt envisageable d'une étude des comportements : on voit se dessiner l'émergence nationale de personnalités à l'influence jusqu'alors limitée, au moins sur le plan politique, les Cambon, François de Neufchâteau, Carnot, Guadet, Prieur, Romme, etc. On peut aussi réévaluer le rôle de certains plus ou moins méconnus en tout cas pour leur rôle dans ce moment révolutionnaire : un Beugnot, un Coupé ou un Debry par exemple.

Par extension, beaucoup de ces notices fournissent les principaux matériaux pour une étude transversale des cheminements politiques et sociaux de ceux de ces hommes qui ont traversé la période révolutionnaire : poursuite des engagements ou retrait sous la Convention, retours sous le Directoire, accès à la notabilité, fonctions et distinctions sous le Consulat et l'Empire... ou repli vers des occupations ordinaires, fortunes parfois. Autant de matériaux disponibles pour une prosopographie instructive qui révélerait sans doute une ventilation à peu près équilibrée des Législateurs entre disparition prématurée, retrait vers une vie privée sans éclat et promotion dans les fonctions et la richesse.

Ces quelques perspectives, sommairement tracées, n'épuisent pas les potentiels d'exploitation de ce bel ouvrage ; décidément, si l'histoire de la Révolution ne peut pas se confiner à une restitution de personnages ou d'événements et porte aussi à des interprétations plus audacieuses n'excluant pas la réflexion sur le passé/présent de l'expérience révolutionnaire, le modèle de dictionnaire que constitue celui consacré aux Législateurs de 1791-1792 nous rappelle quand même l'intérêt de ces travaux d'informations à la fois élémentaires et fondamentales. Souhaitons donc que l'exemple soit suivi pour d'autres protagonistes de la Révolution avec la persévérance et générosité qu'a mises Edna Lemay dans son œuvre et dans sa vie.

Jean-Pierre JESSENNE

Mauricette et Michel DELAIRE, Pierre FONTUGNE, José GUILLEMIN, Bernard LECERF, Micheline LEVERD et Jean RELINGER, **Varennes. Le pouvoir change de main**, Langres, Éditions Dominique Guéniot, 2007, 168 p., ISBN 978-2-87825-397-9, 16 €.

« En voyant le titre de cet ouvrage, certains penseront peut-être : Encore une étude sur la fuite du roi ! Tout n'a-t-il pas été écrit [...] sur le sujet ? » (p. 13). Ces propos liminaires nous renseignent sur le projet de l'ouvrage collectif de l'association « Les Fils de Valmy ». Il ne s'agit pas d'apporter des conclusions originales sur un thème largement renouvelé (T. Tackett, *Le roi s'enfuit*, 2004 ; M. Ozouf, *Varennes, la chute de la royauté*, 2005). L'association, qui œuvre à faire connaître les personnalités et événements marnais de la Révolution, a préféré une publication des « très riches archives départementales » (p. 13), dans un ouvrage à la fois historique et civique. Conçu pour le grand public, le livre intègre même une bande dessinée qui aide les plus jeunes à saisir l'événement. Mais vulgarisation ne signifie pas simplification à outrance, l'ouvrage tente de présenter la « multitude d'acteurs particip[ant] à cette accélération de l'histoire » (p. 20, annexe 8, p. 69), et intégrant largement les conclusions des travaux récents.



Le sous-titre, « Le pouvoir change de main », indique la perspective suivie par les auteurs ; c'est un « tournant fondamental de l'histoire » (p. 15), une rupture majeure, qui est mise en évidence : le transfert de pouvoir du roi au peuple - même si la formule « le peuple commande » paraît excessive, au vu du rôle alors prépondérant de l'Assemblée -. Dans ce cadre, le premier volet de l'ouvrage est un court rappel des événements qui ont marqué l'opinion au début de la Révolution, de la prise la Bastille à la Grande Peur, à la nuit du 4 août et aux journées d'octobre. Sont ensuite examinés les divers projets d'évasion, jusqu'au départ final du 20 juin 1791, qui constitue le cœur de l'ouvrage. Le livre relate précisément la fuite du roi pour Montmédy et l'arrestation à Varennes. C'est un retour au récit, imprégné du style de Timothy Tackett : le présent de narration, les *flash back* et les passages successifs d'un acteur (ou d'un lieu) à un autre rendent le récit vivant tandis que les cartes, graphiques et plans renforcent l'approche didactique. L'analyse historique n'est pas absente : un passage sur le rôle de la mémoire collective, dans la longue et courte durée (les invasions séculaires, l'implication active dans la Révolution) suivi d'une réflexion sur les mentalités révolutionnaires (les deux « grandes peurs », l'émotion du « massacre de Nancy » par Bouillé) constituent des approches pertinentes. Quelques réflexions sur la portée immédiate de la fuite clôturent cette partie centrale : la question du régime politique, les débats sur le sort du roi, l'agitation parisienne (fusillade du Champ de Mars, campagne des journaux radicaux) et « l'apparente réconciliation » après l'adoption de la Constitution en septembre 1791.

Dans une dernière partie (p. 53-158), l'ouvrage présente des « documents extraits des archives départementales de la Marne et de la Meuse souvent cités par les historiens, mais rarement donnés intégralement » (p. 14). Le lecteur y trouvera des témoignages sur les événements de 1789 (annexes 1-4), dont certains éclairent les événements de Varennes, telle l'annexe 2 qui constitue une approche locale de deux « grandes peurs ». À celle d'août 1789, qui annonce l'arrivée de brigands venant de l'étranger, qui brûlent les moissons et massacrent les habitants, s'ajoute ici celle d'août 1790 qui conduit au rétablissement des fossés autour de la ville. La Peur de 1790 est plus profonde et crée un état de nervosité - dont le paroxysme est atteint en juin 1791 -, qui explique la mobilisation rapide de la garde nationale. Les annexes abordent aussi la question de l'armée et du fait militaire, reproduisent des extraits des registres de délibérations de diverses municipalités et du directoire de district, des récits de l'événement ou des textes en révélant la portée.

De cette utile documentation, retenons notamment deux procès-verbaux de la municipalité de Varennes : le premier daté du 22 juin (extrait du registre des délibérations de la commune de Varennes), détruit pendant la Première Guerre mondiale mais reproduit par Fournel en 1890 ; le second (archives de la Meuse) daté du 27. Rédigé au lendemain de l'arrestation du roi, lorsque de fortes rumeurs circulent sur une vengeance de Bouillé et l'arrivée des troupes autrichiennes, le procès-verbal du 22 juin cherche à ménager l'avenir et insiste sur le respect et l'amour de la population pour son roi. Le second vient en réponse à la lettre du directoire de la Meuse : c'est un « rapport véridique », plus détaillé et plus conforme à la vérité des faits. Les rédacteurs s'excusent de la première version rédigée à la hâte, dans un contexte de crainte et d'incertitude. La reproduction de quelques adresses de municipalités confirme l'incertitude politique du moment. De derniers documents, qui reviennent sur les mauvais rapports locaux entre la population et la noblesse, le patriotisme des municipalités, les peurs récurrentes qui ont permis la réunion régulière des gardes nationaux, la proximité de la frontière autrichienne, rappellent quelques clés d'explication de l'échec de l'évasion royale.

Justine LEPERS

Serge BIANCHI et Roger DUPUY (dir.), **La Garde nationale entre nation et peuple en armes. Mythes et réalités, 1789-1871**, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 561 p., ISBN 2-7535-0235-8, 24 €.

Cet ouvrage issu d'un colloque récent offre des éclairages couvrant l'ensemble de la « Nation », et au-delà, ainsi que des perspectives balisées de recherche ; le tout dans une édition soignée. Une double introduction des maîtres d'œuvre, programmatique et historiographique, ouvre un recueil composé, outre des 29 interventions, d'un cahier d'illustrations richement commentées, sorte d'ébauche d'une histoire iconographique de la Garde nationale, d'une substantielle orientation bibliographique et archivistique enfin, d'une reproduction de textes fondamentaux et des débats suscités lors du colloque. Ne manquerait à cette impressionnante édition qu'une chronologie permettant de se repérer au sein d'événements reliant les guerres de Religion à la Commune.

La première partie évoque l'Ancien Régime des milices rurales (Y. Lagadec) et des gardes bourgeoises. Ce qui peut apparaître comme les « Prémises et antécédents » de la garde nationale, a joué un rôle important, tant pour la défense des murs que pour la conscience collective des villes, du Moyen-Âge au XVI^e siècle. Par la suite, les gardes bourgeoises ont vu leurs missions militaires s'amoindrir puis perdre toute pertinence avec Louis XIV. Elles se sont pourtant maintenues mais en se recentrant autour d'une fonction policière. Le quadrillage du territoire urbain, qu'elles offrent à moindre coût, permettrait ainsi d'expliquer l'homéostasie des villes d'Ancien Régime. Certes relative, cette stabilité n'en apparaît pas moins étonnante compte tenu de la confrontation, au siècle des Lumières, d'un sous-encadrement policier et de dénivelés sociaux vertigineux. À Toulouse (J.-L. Laffont), comme en Bretagne (S. Perréon), la garde bourgeoise participe à l'ordinaire de l'ordre public. Dissimulée derrière le déclin de la fonction militaire, cette mission a longtemps été sous-estimée faute d'archives suffisantes. D'où l'intérêt, en fin de volume, du « survol des sources » proposé ; d'où l'intérêt aussi d'une démarche microhistorique : à Nantes, cet abord permet de saisir les ressorts d'une sécurité quotidienne inscrite dans une sociabilité de voisinage et dans un encadrement milicien (G. Saupin).

La partie suivante – « Genèse et création » – aborde la question des ruptures et des continuités entre les milices d'Ancien Régime, qu'elles soient bourgeoises, rurales ou provinciales, qu'elles soient de Lorraine (J.-P. Rothiot) ou de Corse (F. Pomponi), et les gardes nationales qui émergent spontanément dans la France en Révolution. Les nouvelles structures diffèrent. Dans leurs recrutements, le primat bourgeois et citoyen dépasse les conflits du XVIII^e siècle entre marchands et robins (B. Baumier). Surtout, les milices bourgeoises procédaient d'une société du privilège : l'exemption de logement militaire, la distinction sociale aussi, poussaient les marchands rennais à investir les postes d'officiers (G. Aubert). Logiquement la garde bourgeoise, comme les Jeux militaires qui en dérivait (C. Lamarre), disparaissent avec la société dans laquelle ils s'étaient épanouis. Enfin, le processus de politisation, impulsé notamment par l'élection des officiers, accentue la rupture avec le passé. Les gardes nationales quittent le giron municipal qui avait caractérisé leurs devancières : en suscitant des fédérations imbriquées à partir des initiatives locales, elles s'élèvent à la conscience nationale (D. Pingué). En contrepoint, ces structures sont prises dans les débats qui divisent la France et tentées, à Clermont-Ferrand notamment, de prendre position dans les rivalités politiques locales, au risque de basculer dans un césarisme au profit de leurs commandants (P. Bourdin).

Pour autant, bien que ne découlant pas des milices bourgeoises, les gardes nationales, par continuité fonctionnelle, s'inscrivent dans le sillage de l'autogestion policière des villes d'Ancien Régime (C. Denys). Dans les communautés urbaines, des plus impor-



tantes comme Paris (M. Genty) aux plus petites, c'est de la crainte du désordre et de la Grande peur qu'émergent, dès le printemps 1789, les « gardes », « milices » ou autres « légions » nécessaires au maintien de l'ordre. Les structures royales dépassées, à l'exception des Suisses qui partout vont assurer la soudure sécuritaire entre deux systèmes policiers (A. Czouz-Tornare), c'est aux gardes citoyennes, puis nationales, de reprendre les missions des milices bourgeoises d'antan. Plus profondément, dans cette continuité avec le passé, les tensions révolutionnaires réactivent des clivages anciens : en Provence, la crise commencée en 1787 réactualise d'anciennes oppositions issues des XVI^e et XVII^e siècles entre les oligarchies municipales et la noblesse provinciale (R. Blaufarb) ; dans le Midi, comme une réplique d'un traumatisme ancien, des « légions » concurrentes rejouent les guerres de religion au point de radicaliser dans un conflit catholiques-protestants, les prises de positions révolutionnaires et contre-révolutionnaires (V. Sottocasa).

La troisième partie – « Les gardes en Révolution » – inscrit la question dans la décennie post-1789. Les gardes nationales, à l'image des gardes rurales en Ille-et-Vilaine et en Seine-et-Oise (S. Bianchi), semblent alors s'inscrire dans une évolution classique faisant se succéder une éclosion spontanée, un apogée et un déclin. La première étape, au début de la Révolution, trouve son point culminant lors de la fête de la Fédération : les symboles des étendards alors déployés par la garde nationale de Paris célèbrent, dans le consensus, la liberté – le bonnet phrygien – et l'unité – le faisceau – en occultant, ou en ignorant, la violence du peuple et l'obstruction du roi (É. Liris). Et dans les mois qui suivent, en 1791 (Varennes) puis en 1792 (la guerre), la garde nationale incarne la Nation en armes : triomphe alors le projet des « militaires patriotes » contesté depuis 1789 (P. Catros).

Mais déjà de lourdes contradictions travaillent l'institution : le départ des volontaires pour la guerre réduit les effectifs (B. Ciotti) alors que l'ouverture aux citoyens passifs, dès lors nécessaire, introduit les revendications sociales dans le débat politique (S. Guicheteau). Partout, et notamment dans le Midi, une politisation croissante divise, jusque dans les villages, les différentes gardes nationales (S. Clay). Progressivement elles manquent à leurs missions : de forces de l'ordre, elles deviennent ferment de désordres. Aussi, face à une demande croissante de sécurité, des professionnels – la gendarmerie – tendent à remplacer le peuple en armes. Sous le Directoire, victime de ses contradictions, la garde nationale se vide de sa substance et de son dynamisme : elle ne réagit pas au 18 brumaire ; elle se trouve réduite par le Consulat à des tâches de police urbaine auxiliaire (B. Gainot).

Enfin, la quatrième partie – « De la Révolution à la Troisième république » – évoque l'évolution de la garde nationale jusqu'à sa suppression au lendemain de la Commune. Ce dernier événement, tout comme la Seconde République (R. Demeude), amplifie les contradictions originelles : implication révolutionnaire et démocratique d'un côté ; réalité du maintien de l'ordre et tropisme conservateur de l'autre (A. Crépin). Sur le XIX^e siècle, cette contradiction structurelle détermine des mémoires concurrentes, construites et réactivées depuis 1789 (A. Forrest), et menace l'unité des gardes nationales : dans le Paris de la monarchie de Juillet, les élections des officiers (L. Hincker) politisent, à contre-courant des objectifs de l'État orléaniste, les classes moyennes (M. Larrère). Enfin, entre débordement, passivité ou implication, la garde nationale, sur la période, peine à trouver le positionnement adéquat face aux émeutes populaires (B. Benoît).

Bref, par ces éclairages diversifiés, cet ouvrage ouvre de vastes perspectives de recherches pour lesquelles il fournit les outils conceptuels et méthodologiques – comparatisme, microhistoire, temps court-temps long – nécessaires. En somme, au-delà du seul bilan historiographique, un modèle de colloque heuristique.

Stephen MILLER, **State and Society in Eighteenth-Century France. A Study of Political Power and Social Revolution in Languedoc**, Washington, The Catholic University of America Press, 2008, 324 p., ISBN 978-0-8132-1517-4, 79.95 \$.

Ce livre résulte d'une enquête de l'auteur dans les neuf départements créés en Languedoc. Stephen Miller a travaillé aux Archives départementales de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de Haute-Garonne et du Tarn (ainsi qu'aux Archives nationales), complétant ses trouvailles par la consultation des nombreux travaux publiés sur ces départements, ainsi que sur l'Ardèche, l'Ariège, la Haute-Loire et la Lozère. La bibliographie utilisée est importante (quelque vingt-cinq pages), même s'il est possible de s'étonner de l'absence du travail majeur de Valérie Sottocasa (*Mémoires affrontées. Protestants et catholiques face à la Révolution dans les montagnes du Languedoc*, 2004) et de regretter que le livre d'Hubert Delpont sur le Sud-Ouest voisin ne soit pas mentionné, alors qu'il pouvait offrir des éléments de comparaison (*La victoire des croquants. Les révoltes paysannes du grand Sud-Ouest pendant la Révolution [1789-1799]*, 2002).

L'ouvrage est avant tout destiné à un public anglo-saxon, car tout connaisseur de la bibliographie existante n'aura, en le lisant, guère de révélations essentielles. Toutefois, la synthèse est intéressante, entre autres grâce à la confection de tableaux réalisés à partir de travaux antérieurs et des recherches de l'auteur, ainsi sur les impôts, les droits des seigneurs, les gages des officiers, la répartition des professions dans quelques villages languedociens ou encore les révoltes rurales (même si le mélange de travaux historiques anciens et de sources fournit des résultats d'une pertinence parfois assez douteuse). Le livre comprend six chapitres, trois présentant le Languedoc avant 1789, les trois suivants étant consacrés à la Révolution (soit environ 110 pages pour ces derniers). Stephen Miller présente tout d'abord les jeux de pouvoirs, insistant sur les conflits entre, d'une part, l'intendant et les États provinciaux, de l'autre, les seigneurs, à propos de l'administration des communautés villageoises, ainsi que des droits « seigneuriaux » et « féodaux » (pour ceux-ci, l'ouvrage donne des chiffres sous forme de tableaux qui permettent des comparaisons immédiates). Les jeux de pouvoirs, ce sont aussi, ici comme dans d'autres provinces, les rivalités et tensions entre les « agents » du pouvoir central, avant tout l'intendant, les pouvoirs locaux, les élites nobiliaires. L'ouvrage comporte également de courtes et pratiques synthèses sur le « régime » seigneurial, sur la justice, ou encore sur la question fiscale (avec là encore des tableaux chiffrés). Les chapitres consacrés à la période révolutionnaire évoquent les positions de la noblesse et de la « bourgeoisie » à la veille du grand séisme de l'été 1789, puis l'auteur distingue, d'un côté, le Toulousain et l'Albigeois, de l'autre, le sud du Massif central, puis les cas spécifiques de Nîmes et Montpellier (chapitre 4, « Revolutionary Politics, 1788-1791 ») ; les questions économiques et sociales, les mouvements populaires, la contre-révolution (chapitre 5, « The Revolutionary Dynamic, 1789-1793 ») ; enfin, les questions politiques, puis les lendemains de Thermidor (chapitre 6, « Radicalism, Terror, and Repression, 1792-1799 »). Le tout avec un découpage chronologique un peu étonnant, car, par exemple, il n'y a presque rien sur les années 1795-1799 en dépit du titre du dernier chapitre.

C'est surtout à propos des révoltes rurales que Stephen Miller apporte des précisions et des analyses bienvenues, à défaut d'être vraiment novatrices. Il rejette tant la vision de mouvements populaires « rétrogrades » que la thèse qui vise à privilégier les causes politiques, en faisant fi du substrat économique et social (« Yet ideology was not the sole cause of political radicalization »). Pour autant, son souci de l'histoire sociale ne l'empêche en rien d'être lucide et de constater, comme d'autres avant lui, que le contexte politique peut aussi modifier le visage des révoltes rurales. Ainsi, dans le cas de l'Ariège,



en 1792, l'imminence d'une guerre avec l'Espagne transforme vite les nobles en ennemis tout désignés. Après que la traque des « suspects » se soit ouverte en août, des paysans s'en prennent aux châteaux entre septembre et novembre, et cette fois ce ne sont pas les seules « redevances » qui sont en cause. Comme en Ardèche et dans le Gard au printemps précédent, cette nouvelle vague « rébellionnaire » se singularise par une importante participation de gardes nationaux et de notables. Stephen Miller écrit, avec raison : « This pattern of revolt casts doubt on Alfred Cobban's argument that the leaders of the third estate sought to preserve seigneurial levies ». En Languedoc, les membres des élites du Tiers sont plus préoccupés par les révoltes de subsistances que par les révoltes antiseigneuriales, mais ils aident rarement les seigneurs à défendre leurs droits, ce que montre bien l'exemple des Corbières (où les droits des seigneurs pèsent lourd, ponctionnant environ 20 % de la « production » paysanne). Et il relève des incidents dans le district de Toulouse qui attestent que les autorités locales tolèrent, voire encouragent, les rébellions rurales contre les seigneurs.

Stephen Miller propose par ailleurs quelques développements intéressants sur les jeux de pouvoirs locaux au temps de la Révolution, notamment en l'an II. Néanmoins, certaines conclusions sont ici plus discutables. En effet, soutenant que les politiques au temps de la Terreur ne sont pas uniquement liées aux « tempéraments individuels » (certes...), il affirme que meneurs et militants ont pour la plupart été d'une manière ou d'une autre des « exclus » sous l'Ancien Régime et seraient donc quelque peu « revanchards » (« [They had shared a hopeless exclusion from the old regime spheres of wealth, power, and privilege [...] Of course, not everyone excluded from the positions of authority of the monarchy went on to become a terrorist. But one cannot account for the ones who did without taking the old regime into consideration »). Et l'auteur de conclure que des « petits bourgeois » conduisant la Terreur à l'échelle locale, la Convention nationale, une fois les « circonstances périlleuses de 1793 » passées, n'eut guère de difficultés à les écarter de la scène politique, car ils ne disposaient pas d'un véritable soutien populaire. Gageons que les jeux de pouvoirs et de réseaux relationnels, tout comme les clivages sociaux, sont nettement plus compliqués que cela.

En dépit de ces dernières remarques, l'ouvrage de Stephen Miller vient donc nous fournir une synthèse « régionale » digne d'intérêt, qui prendra place aux côtés de nombreux autres travaux du même genre et permettra aux chercheurs de nouvelles études comparatives.

Michel BIARD

Sophie WAHNICH, **La longue patience du peuple. 1792. Naissance de la République**, Paris, Payot, 2008, 536 p., ISBN 978-2-228-90277-9, 27.50 €.

Comment rendre compte des revendications politiques du peuple de Paris en articulant émotions et principes, droits positif et naturel, tel pourrait être brièvement résumé le point d'entrée de ce gros livre, consacré à l'analyse d'une année de la Révolution, de la fin 1791 à la fin de 1792, de l'amnistie proclamée pour tous les faits de révolte après l'établissement de la Constitution de 1791 jusqu'aux lendemains des massacres de septembre. L'idée est judicieuse de se pencher sur cette année, qui a cessé d'être à la mode dans l'historiographie récente, après l'avoir été jusque dans les années 1960. Le regard porté sur « la Terreur » depuis plus de vingt ans a fait oublier l'importance de ce qui s'est joué pendant la Législative.

L'attention aux émotions et aux demandes populaires est légitime quand on voit comment, marche après marche, se constitue une radicalisation des rapports sociaux au moment de l'entrée en guerre, culminant en quelque sorte dans les tueries de septembre qui demeurent encore aujourd'hui un objet mal connu. À cet égard, l'auteur se situe, quoi qu'elle en ait, après T. Tackett et M. Ozouf montrant, après d'autres, comment l'épisode de Varennes a creusé un fossé entre les discours politiques des élites détenant le pouvoir national et départemental, attachés au constitutionnalisme, d'une part, et d'autre part, les attentes populaires d'une révolution nationale et protectrice rencontrant les réclamations des militants porteurs d'idéaux inspirés par le droit naturel. Mais plutôt que de se cantonner dans le strict domaine du « politique » dont le modèle a montré ses limites explicatives, l'auteur recourt aux dimensions de l'émotion, du sacré, de l'esthétique (au sens large) pour montrer comment les hommes d'État et les hommes d'appareils se trouvent en porte-à-faux devant les demandes populaires. Elle suit alors les malentendus et les désaccords qui se succèdent un peu comme autant de tours d'écrous : l'amnistie de 1791, la déclaration de guerre, la mort de Simonneau, les manifestations populaires, les journées des 20 juin 1792, 10 août et enfin les massacres de septembre, l'annonce du procès du roi.

Le propos général du livre participe au renouvellement important qui affecte l'histoire de la Révolution française, on comprend qu'il ait pu être salué à sa sortie pour ce qu'il comportait de provocations. Son auteur n'a pas hésité à parler d'un refus de l'histoire froide de la Révolution et de vouloir en restituer la sacralité. Reste qu'il soulève de nombreuses objections, pour des raisons différentes. Commençons par dire que le parti pris d'écriture est compliqué, le mélange des références poétiques, philosophiques, musicales n'apporte rien à la démonstration historique. Celle-ci demeure allusive, destinée en dernier ressort aux très bons connaisseurs de la chronologie fine des événements et de l'historiographie. Le discours ne retient que ce qu'il veut démontrer et exclut radicalement tout ce qui pourrait le contredire ou le nuancer. On ne peut qu'être critique vis-à-vis d'un livre qui ne prend pas en compte et ne discute pas les connaissances déjà établies pour ne se référer qu'à quelques auteurs et à des citations considérables – et non expliquées – des *Archives parlementaires*, dont on sait trop les limites en tant que source. Pour ne prendre qu'un seul exemple, le livre essentiel de M. Reinhard (*Le Dix Août*, Gallimard, 1969) n'est jamais employé. Qu'il puisse être contesté, notamment sur son refus d'une lecture « chaude » des événements aurait été compréhensible. Qu'il ne soit pas cité n'est pas acceptable, puisque précisément la démarche de Reinhard était déjà de restituer l'épaisseur des tensions qui avaient traversé le pays depuis 1791 et conduit à la révolution de 1792.

Cette sortie du débat historiographique, volontaire, s'accompagne également d'une décontextualisation systématique. Les événements présentés ne sont jamais insérés dans leur temporalité et leur complexité. Pour ne prendre là aussi qu'un seul exemple, peut-on isoler les dons en 1791-1792 de ce qu'ils ont été dans les années précédentes, lorsque d'innombrables individus, pas seulement issus du peuple, pas seulement porteurs d'envie de réformes, illustraient cette pratique loin d'être univoque, comme le livre tend à le montrer. Cette univocité des notions et de l'analyse est tout à fait inacceptable lorsqu'elle défend d'un côté ce langage sur l'enthousiasme, le sacré et la violence, et qu'elle ne fait aucune part, même sous forme d'une allusion la plus discrète, à tous les courants et les mouvements qui ont participé des mêmes sensibilités, mais dans d'autres orientations. La valorisation de l'opposition entre cœur et raison appartient à une époque et pas à un milieu, et même la reine a apporté, inconsciemment, sa pierre au changement de sensibilité.

Surtout si la recherche du sacré, et notamment du sacré communautaire, a bien eu lieu c'est au sein de tous les groupes imprégnés de la religion la plus traditionnelle, qu'ils



soient catholiques ou protestants, qui n'ont pas cessé, depuis 1790, d'intervenir sur les scènes politiques régionales, en s'opposant aux lois nationales, essentiellement pour les contester, parfois pour réclamer davantage. Précisément, c'est bien en 1791 que les émotions engagent une partie du pays dans une « guerre civile », c'est-à-dire dans l'emploi de la violence en déniait au pouvoir central qu'il puisse en avoir seul la légitimité, au nom de valeurs profondément sacrées, poussant les militants à subir et à donner la mort. Sans chercher le paradoxe, ce sont les contre-révolutionnaires les plus déterminés qui ont assuré les premiers que la voix du peuple est la seule porteuse du salut public lorsque la communauté est en danger (pour faire écho à la page 16) ! Pour continuer la critique, l'attention au « corps parlant », aux émotions collectives sacrées, aux refus du texte écrit ne sera pas, au XIX^e siècle, l'apanage de la gauche révolutionnaire, mais bien de la droite contre-révolutionnaire, qui développera une pédagogie populaire fort habile et fort efficace qui mobilisera les foules (et les femmes) jusque dans les années 1950. Curieusement, les événements qui se produisent dans la vallée du Rhône, dans l'Ouest, et qui entraînent en retour la surenchère parisienne, ne sont pas étudiés (sauf Avignon) dans le livre, qui se prive ainsi, volontairement n'en doutons pas, de toutes les revendications populaires sacrées qui contribuent à faire basculer la Révolution dans la violence. De la même façon, il ne dit rien de ce qui se produit à Saint-Domingue, alors que le peuple des esclaves se révolte contre les lois, ou contre l'inapplication des lois. Mais il est vrai que les sacrifices qui sont alors consentis et infligés ne le sont pas sous l'influence du droit naturel, nombre de révoltés tuant les blancs accusés de n'avoir pas voulu suivre les prescriptions, imaginaires, attribuées au roi, recommandant des jours de repos !

La confusion des notions employées est à maint égards inquiétante. Le « sacré » n'est jamais défini, ni inscrit dans une réflexion critique. Régulièrement postulé, assigné à une dimension sacrificielle et corporelle, il ne suffit pas de dire qu'il possède une « réalité énigmatique » (p. 67) pour épuiser le débat. Le réserver en tout état de cause à une catégorie de personnes, ne peut pas se légitimer alors que c'est toute la période révolutionnaire qui est sous le signe du sacré, si l'on prend le mot à la suite d'A. Dupront (*Du Sacré*, Gallimard, 1987, p. 14-15, qui serait à citer, allant de l'absurde à la folle expérience, insistant sur « l'irrationnel comme énergétique de l'histoire », réservoir et source de tout le « faire » humain), et du sublime. Il n'est précisément pas possible de circonscrire la démonstration au petit cercle auquel elle est attachée, sans perdre la fécondité du recours au sacré pour comprendre le phénomène révolutionnaire dans sa plénitude et ses contradictions. Une allusion au jansénisme ne suffit pas pour tenir compte des attentes eschatologiques et des habitudes de résistance sacrificielle des jansénistes parisiens, notamment ceux qui peuplaient le faubourg Saint-Marcel, introuvables au demeurant dans la somme d'Haïm Burstin. L'iconoclasme du livre ne va pas jusqu'à rappeler l'absence pour le moins ahurissante de prise en considération de la dimension religieuse (et pas seulement « sacrée ») de la Révolution par les grands courants historiographiques. Les points aveugles demeurent.

La démonstration pêche par l'absence totale de définition du mot « peuple », impensé du livre. Les tensions sociales sont suffisamment connues pour que tout le monde puisse, quels que soient les points de vue, se retrouver d'accord. Mais la délimitation du mot n'étant jamais abordée, le livre renoue, bizarrement, avec une historiographie hagiographique. Il semble que ce ne soit que des éléments populaires parisiens, sans doute sans-culottes, qui soient pris en considération. Plutôt, l'absence de définitions sociales, politiques, économiques, topographiques, discursives, laisse penser que « peuple » renvoie à un idéal-type incarné irrégulièrement dans des manifestations collectives opposées aux décisions des hommes d'État. Ces manifestations semblent dirigées par des porte-parole,

absents de la démonstration ! Tout ceci permet la malléabilité de la chose, délivrée de l'exactitude du mot, alors que les débats ont été continus sur la signification du mot « peuple », précisément en 1792, quand constitutionnalistes et radicaux rivalisent pour représenter la volonté populaire.

Il est difficile d'accepter que les journées d'octobre 1789 aient lié de « façon absolue » (p. 174) les questions des subsistances et des droits, quand on s'intéresse à la marche des événements et aux acteurs. Il est difficile de ne pas s'interroger sur les réactions, constantes, des jacobins devant nombre de manifestations « populaires » considérées comme contre-révolutionnaires ; la surdité des élites est peut-être d'origine sociale, il faudrait l'expliquer, elle est aussi l'effet du refus du populisme, dont le risque a été continuellement mesuré par tous les militants révolutionnaires. On voit d'ailleurs comment, au fil du texte, les glissements se font entre les radicaux qui s'appuient pour prendre le pouvoir sur des revendications jugées populaires et qui s'en détachent ensuite. Des « girondins » jusqu'à Hébert et Chaumette, on sait bien comment ce fossé s'est creusé, notamment vis-à-vis des citoyennes révolutionnaires, dont l'itinéraire est exemplaire. En outre, les « fédérés » de 1792 seraient certainement surpris d'être intégrés dans le « peuple », alors que l'on sait leurs distances vis-à-vis des sans-culottes parisiens et notamment de Marat. Il y a là un tour de passe-passe qui requiert un mot dont le sens ne cesse de changer, mais qui est posé comme constant pour justifier une démonstration linéaire. Paradoxalement, l'auteur rencontre la tentative de Roger Dupuy (*La politique du peuple*, A. Michel, 1998) en réifiant sous d'autres aspects un peuple décidément introuvable. L'interrogation autour du sacré et des émotions était indiscutablement la bonne, mais elle a achoppé sur ces *a priori*.

La partie la plus délicate de la démonstration relève de la justification de la violence « populaire ». La « voix du peuple » intervient pour corriger toujours correctement les dérives des hommes d'État, des représentants sourds. Elle peut se livrer à des gestes inhumains, ils se justifient par les besoins de la communauté. La violence est ici simplement assimilée à la sphère sacrée, et son évocation devient de la poésie, « soleil noir et arctique », placée sous l'invocation de René Char, qui semble justifier ainsi toute violence ! Disons le simplement, il s'agit là d'un tour de force qui ne peut pas être accepté, ni historiquement, ni épistémologiquement, ni philosophiquement.

Les descriptions des violences sont menées de façon manichéenne, sans discussion, sans prise en compte des jeux de pouvoirs et des contextes. La journée du 10 août 1792 sombre dans une évocation simplement scandaleuse au regard de ce qui est connu depuis des décennies. Elle ne peut pas se résumer à la fusillade par des Suisses (pourquoi au passage oublier les contre-révolutionnaires bien français ?) d'un peuple confiant et naïf. Il n'est pas possible d'assurer que le peuple a été « magnanime » (p. 425) le 10 août. Transformer les massacres de septembre en justice populaire relève là aussi de la manipulation. Caron, certes cité, procédait avec mesure et ne cherchait pas à justifier une tuerie. Cette présentation de la violence est d'autant moins acceptable, qu'elle repose sur une condamnation des massacrés quand ils sont des opposants déclarés – ou non. Ainsi les morts d'Avignon (la démonstration de René Moulinas, *Les Massacres de la Glacière*, Aix-en-Provence, Edisud, 2003, pourtant citée, dit explicitement le contraire de ce qui est donné dans le livre) ou le prêtre de Limoges mis à mort n'auraient eu que ce qu'ils méritaient. Le tribunal de l'histoire ne peut pas rendre des verdicts sans accepter tous les points de vue, il ne peut pas non plus oublier que les assassins (les mots ont un sens et il faut le garder) ont été mis au ban de leur société et qu'ils n'ont dû leur impunité temporaire, qu'à leur rôle dans des institutions qu'ils ont contrôlées jusque dans les années 1793-1794. On connaît ce qui s'est passé à La Rochelle en mars 1793, pour ne pas être dupe des analyses



pseudo politiques transmuant des actes de droit commun en justice populaire ; ou pire quand manifestement le « peuple » est manipulé par des « modérés » (Claudy Valin, *Autopsie d'un massacre*, Saint-Jean d'Angely, Bordessoules, 1992). Le XX^e siècle a été généreux en ce qui concerne les déviations de ce genre de justice. De la Révolution russe, depuis l'été 1917, au Cambodge de sinistre mémoire, en passant par le Japon des militaires pour refuser catégoriquement que l'on puisse, en historien, justifier la mort d'un opposant parce qu'il a politiquement tort (p. 41, 364). Rien ne peut justifier philosophiquement une telle position d'appel au meurtre populaire, dans une pareille démonstration aussi imprécise et aussi inscrite dans un climat de sacralité mal définie.

Pire enfin, il y a là une position dangereuse pour le sens même de l'histoire. Admettre que la vengeance puisse être source de violence légitime, en remplacement du « silence de la loi » (p. 132), c'est d'abord refuser l'existence de la justice, incompatible par définition avec toute vengeance, et ensuite le politique considéré comme l'espace de la fabrication du lien social, fondé sur l'échange et le respect de l'autre, tout ceci au nom d'un surplomb sidérant d'un « droit naturel » ayant valeur d'une parole prophétique appliquée sans discussion par des dévots inspirés, surtout quand on connaît la complexité même des modalités de mise en acte du droit naturel parmi les acteurs qui en font mention, Robespierre le premier. On est là dans le déni même de ce qu'a été l'invention de la Révolution française, que ce soit dans l'esprit de la Déclaration des droits de l'homme, ou dans la lettre de ces lois. Car, pour finir, il faut rappeler, d'une part, que l'amnistie de 1791 invoquée dans l'ouvrage doit s'appliquer à tous les faits de « révolte » commis depuis le 1^{er} mai 1788, ce qui ouvre la réflexion sur la continuité entre « Ancien Régime » et Révolution, d'autre part, que le 19 septembre 1792, les députés de l'Assemblée législative décrètent l'inviolabilité des représentants de la nation. Ce texte, peu utilisé, est pourtant important ici. Les députés dénoncent des « hommes perfides et agitateurs » qui provoquent des fureurs « populaires » contre les représentants du peuple qui « ont manifesté des opinions qu'ils pouvoient émettre librement, même en les supposant dangereuses et erronées ». Ils ajoutent : « Les représentants de la nation appartiennent au peuple entier ; il n'y a plus de liberté ni d'égalité, s'ils peuvent être dépendants d'une partie quelconque du peuple [...] toute nation où le caractère de *représentant* n'est pas sacré, est nécessairement une nation sans gouvernement et sans loi ». On ne saurait mieux dire pour refuser les conséquences d'un populisme émotif, susceptible de toutes les manipulations et pour sortir d'une injonction à un sacré porteur de toutes les déviations.

Jean-Clément MARTIN

Graeme FIFE, **The Terror. The Shadow of the Guillotine : France 1792-1794**, New York, St. Martin's Press, 2006, 438 p., ISBN-13 978-0-312-35224-0, 30 \$.

Cet ouvrage est une réédition de celui publié à Londres en 2003 (puis à nouveau en 2004). Le titre « accrocheur » ne fait pas longtemps illusion. Un simple coup d'œil à la bibliographie suffit à se convaincre de la légèreté de ce livre, pourtant fort de quelque 440 pages. L'auteur ignore une grande majorité des travaux récents et son ignorance concerne des historiens pourtant divers, aussi bien Vovelle que Baker, Martin que Gough, Biard que Gueniffey, etc. Il est souvent reproché aux historiographies française et anglo-saxonne de trop s'ignorer, Graeme Fife les met d'accord par le vide sidéral de ses références bibliographiques. Comme son livre est également dénué de toute note infrapaginale, l'inquiétude du lecteur ne peut que grandir et ce n'est pas la découverte des dix-neuf chapitres qui pourra le consoler.

Les titres de plusieurs d'entre eux annoncent clairement la couleur : « The National Swimming Baths », « Blood and Judgement », « The Tigers are Quarelling »... Graeme Fife livre un récit chronologique parsemé de courtes notices biographiques, si tant est qu'on puisse utiliser ce nom pour qualifier les lignes assassines écrites sur les personnages mentionnés. Les premières pages annoncent d'emblée la volonté de l'auteur : dès l'été 1789, la Révolution n'est décrite que sous l'angle des violences et les foules révolutionnaires sont assimilées à des hordes de buveurs de sang (« The people of Paris, the mob », tout est dans ce mot). On n'y verra que des coupeurs de têtes et des violeurs de cadavres, sans oublier les femmes d'octobre 1789 ainsi évoquées : « a large group of the notoriously irascible and vocal market women of Les Halles ». Gueulardes et promptes à jouer du couteau, ce sont là des femmes que nul ne souhaiterait rencontrer au coin de sa rue ! En deçà et au-delà de la Terreur, c'est donc la Révolution toute entière qui est ainsi présentée comme un temps de déchaînement des violences et bien sûr stigmatisée au fil des chapitres consacrés à la condamnation du roi déchu, à la Vendée, au « fédéralisme », au gouvernement révolutionnaire, aux Indulgents, aux colonnes infernales, aux événements de germinal et thermidor an II...

L'historien n'apprendra strictement rien avec ce livre, dans lequel, de plus, les erreurs sont très nombreuses. Mais qu'il soit réédité laisse rêveur (ou plutôt enclin au cauchemar) sur le « grand public » anglo-saxon auquel il est destiné. L'auteur n'est pas un spécialiste de la Révolution française et n'a pas travaillé sur les sources. Il n'est pas davantage historien. Auteur pour la radio, la BBC, le théâtre, etc., il a publié des ouvrages très éloignés du sujet du présent livre... sauf à considérer que ses récents écrits sur l'histoire du Tour de France aient un quelconque rapport avec la Terreur ! Ce n'est certes pas avec cette « ombre de la guillotine » que les lecteurs américains vont devenir plus cultivés, mais il est vrai que ce doit être le cadet des soucis de l'auteur. Écrire sur la grande boucle lorsque des coureurs américains la dominent ou écrire sur la Terreur en un temps où se multiplient des ouvrages qui font fi de leur contenu scientifique indigne et visent avant tout à condamner la Révolution française, il faut croire que le calcul commercial est bon.

Michel BIARD

Procès-verbaux de la société populaire de Crépy-en-Valois (Oise). Septembre 1793 - avril 1795, édités et présentés par Jacques BERNET, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2007, 387 p., ISBN 978-2-7355-0634-7, 50 €.

C'est à une connaissance approfondie des rouages de la politique révolutionnaire de cette France des plaines de grande culture, France de l'ordre et du conformisme politique, selon la caractérisation établie par Michel Vovelle dans son essai d'une géopolitique de la France en Révolution, que nous convie l'édition des procès-verbaux de la société populaire de Crépy-en-Valois, un bourg du département de l'Oise, situé à 60 kilomètres au nord de Paris. Spécialiste de l'histoire de la Révolution française en Picardie et en Champagne, Jacques Bernet a su mettre en valeur cette source exceptionnelle par la richesse érudite d'une introduction, d'un appareil critique conséquent (issu notamment de la confrontation de son document avec les papiers de la municipalité et du district) et d'un corpus d'annexes de près de soixante pages. Il est vrai que la qualité de la source invitait à une pareille entreprise éditoriale : tous les procès-verbaux de cette société de sa fondation en septembre 1793 à sa dissolution en fructidor an III, tous les papiers de ses comités, tous les rapports de ses membres ont survécu aux destructions du temps, ce qui est plutôt



rare dans les départements picards peu épargnés par les dégâts des guerres ou des réactions politiques.

Mais le principal intérêt à l'édition de cette source tient au fait que la société populaire de Crépy-en-Valois soit pleinement représentative du modèle de la sociabilité jacobine septentrionale, tel que l'ont établi Jean Boutier et Philippe Boutry, en s'appuyant notamment sur les travaux de Danièle Pingué et Jacques Bernet. Conformément à ce modèle, l'implantation d'une société dans ce bourg chef-lieu de district est tardive (septembre 1793) et résulte de l'impulsion de deux représentants du peuple en mission. Comme la plupart de ses consœurs picardes et champenoises, cette société politique, bien que très fréquentée (un peu plus de 200 membres pour une ville de 2 000 habitants environ) n'en reste pas moins socialement circonscrite à un noyau de « patriotes locaux issus de la classe moyenne », pour la plupart artisans, boutiquiers, professions libérales et administratives. Manque à l'appel toute une population ouvrière et encore plus agricole. Alors pourquoi persister, comme le fait l'auteur, à tenir cette société pour « authentiquement populaire tant par son large recrutement social que par le public des tribunes » ? D'autant que, conformément au modèle de la sociabilité jacobine septentrionale, ce club n'exerce aucun rôle de contre-pouvoir politique et social aux municipalités et aux districts puisque ses animateurs siègent aussi comme élus au sein de ces pouvoirs depuis la monarchie constitutionnelle. Quant à son président le plus influent, il n'était autre que le maire de la ville ! Rien d'étonnant dès lors à ce que cette société populaire se place sous l'autorité du district et travaille en pleine symbiose avec la municipalité. Emblématique de ce positionnement, politique est, d'une part, la répugnance de cette société à se constituer en réseau avec ses consœurs du département, d'autre part à accepter de jouer le rôle d'une société-mère à l'échelle du district. Avec de telles dispositions, on ne sera pas surpris de constater le conformisme politique de cette structure révolutionnaire. Pas de clivages de parti en son sein, uniquement des approbations à la politique du pouvoir central, qu'il s'agisse de l'élimination des factions en germinal ou du coup de Thermidor !

Pour autant, l'absence de radicalité ne fait pas de la société politique de Crépy-en-Valois un pouvoir fantôme : souvent elle agit comme un relais local du pouvoir central lorsqu'elle s'engage dans des initiatives d'éducation politique et civique à destination de la population ou lorsqu'elle veille à l'application des lois ; elle se comporte aussi comme un laboratoire d'idées à destination de la municipalité qui tenait plus ou moins compte de ses propositions. Enfin, elle a toujours constitué pour les administrations municipales et de district un réservoir de commissaires dévoués notamment pour procéder aux réquisitions. Car tout en s'efforçant de ne pas recourir aux pratiques terroristes, cette société a érigé l'effort de guerre et les questions frumentaires et agraires au premier rang de ses préoccupations. En concourant à la réussite des approvisionnements des armées, de Paris et des marchés locaux, non sans esprit critique (elle se montre par exemple très sceptique sur « les bienfaits » du maximum), en maintenant l'ordre civique, elle a su épargner à sa ville la surenchère terroriste qu'aurait provoqué le stationnement de l'Armée révolutionnaire parisienne, très active dans les districts voisins du département de l'Aisne.

À travers l'édition des procès-verbaux de cette société populaire oisienne, Jacques Bernet propose de mieux appréhender les idées et les pratiques, les succès et le déclin dès le printemps de l'an II, de cette sociabilité jacobine septentrionale si différente du modèle méridional. Si l'analyse des pluralités régionales de la politique à l'âge de la Révolution en sort renforcée, cette édition scelle aussi un sort – s'il en était encore besoin – aux derniers tenants des thèses d'Hippolyte Taine sur le terrorisme de la « jacobinière » et d'Augustin Cochin sur l'efficacité redoutable de « la machine jacobine ».

Jacques HUSSENET (dir.), « **Détruisez la Vendée !** », La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2007, 634 p., ISBN 978-2-911253-34-8, 25 €.

Il ne faudrait pas que ce titre accompagné par une couverture montrant des soldats bleus tirant vers une quatrième de couverture illustrée par un château en flammes rebute des lecteurs. Sans doute le parti pris de la publication est-il manifeste, la défense de la Vendée est à l'ordre du jour et il serait facile de relever ici et là les critiques ordinaires décernées à l'égard de l'histoire universitaire. Mais l'essentiel n'est pas là, et au-delà du parti pris, il s'agit d'un ouvrage qui a toute sa place dans toutes les bibliothèques et bibliographies consacrées à l'histoire de la période révolutionnaire. Ce gros volume est divisé en quatre parties de 150 à 200 pages chacune, dédiées à morts et disparus en Vendée militaire, villes et villages dans la tourmente, mobilisations et pertes des armées républicaines et sous le titre « Pour en savoir plus » près de 200 pages rassemblant une imposante bibliographie régionale et locale ainsi qu'une présentation fine de la méthode suivie par le maître d'œuvre. Celui-ci est connu pour des études démographiques relatives aux pertes liées à la guerre de Vendée, il propose ainsi une synthèse et un bilan, qui mérite beaucoup d'attention, d'abord et avant tout parce qu'il tente de proposer une échelle vraisemblable des morts et des disparitions tant du côté blanc, que bleu (troupes républicaines comprises) provoquées par les guerres de Vendée. L'entreprise est louable, d'une part, parce qu'il s'agit là d'une recherche méthodique, pondérée, discutant largement la littérature précédente, d'autre part, parce qu'en faisant des comparaisons avec d'autres cas, dont Lyon et Toulon, elle illustre la nécessité absolue, que nous avons déjà rappelée à plusieurs reprises, de faire ce genre de recherches de façon systématique pour l'ensemble de la période et l'ensemble du pays, et permettre, enfin, d'affronter sereinement les légendes et les traditions pernicieuses qui ne cessent de circuler sur ce sujet. Il serait temps de revenir sur les estimations toujours répétées données en 1935 par Donald Greer. Le paradoxe est que la leçon vienne de la Vendée – sans doute est-ce là la démonstration que décidément l'histoire de la contre-révolution est inséparable de celle de la Révolution.

Faisons un sort rapidement aux articles donnés sur des études de cas particulières, combattants insurgés de Chemillé, martyrologe de la Gaubretière, Cholet pendant la période, reconstruction de Bressuire, ou 4^e bataillon de l'Hérault, les Mayençais en Vendée, les hôpitaux de l'armée de l'Ouest, le nombre des morts des armées républicaines. Non pas qu'on y apprenne peu. Si le tableau de Chemillé corrobore les conclusions de Claude Petitfrère, tout en insistant sur l'organisation interne de l'armée blanche, la description de La Gaubretière est neuve et convaincante. On y voit au XIX^e siècle l'invention du « Panthéon de la Vendée », pour une paroisse qui ne correspond pas aux stéréotypes figés d'une historiographie vendéenne. La population bien étudiée se révèle quelque peu indépendante de l'Église, le bilan humain de la guerre est lourd mais moins marqué que ce qui en est resté dans la littérature. La ville de Cholet révèle ses contradictions, déjà connues ; dirigée par des bleus dans un pays blanc, elle perd sans doute 60 % de ses habitants et subit une série de dévastations qui ne l'empêchent pas de repartir sous l'effet du commerce. Bressuire est dans une situation inverse, et l'analyse demeure lacunaire. Les soldats de l'Hérault illustrent ces républicains arrivés en Vendée un peu par hasard, levés pour des raisons de politique interne à leur région, ils se retrouvent dépassés par une guerre qui prélève un tribut élevé et les réunit à des sans-culottes qu'ils n'appréciaient que peu. On reste cependant ici et là sur sa faim, car le contexte de l'Hérault étudié encore récemment à ce moment-là, méritait mieux. Le cas des Mayençais, vaincus illustres de 1793, envoyés en Vendée, servant de troupe de choc avant de se retrouver suspects aux yeux des sans-culottes dirigeant l'armée de l'Ouest est intéressant. La mortalité des soldats



au combat est élevée, attestant l'importance de leurs engagements. L'approche des hôpitaux militaires, qui demeure malgré tout une esquisse, révèle la multiplicité des cas de maladies mortelles qui ont frappé les soldats républicains, mais le calcul arrivant à 923 morts sur 15 596 soldats rencontrés dans les archives demeure d'une signification un peu aléatoire. L'estimation globale de 20 à 25 % de pertes pendant les années de guerre (30 000/37 000 morts) au sein des effectifs républicains est vraisemblable. Elle rappelle clairement le besoin de reprendre ce chantier.

Restent les parties les plus importantes du livre. À côté d'une chronologie, Jacques Husenet signe une historiographie des guerres de Vendée (et par conséquent de la Révolution) qui participe de la connaissance, encore lacunaire, de l'évolution des connaissances de l'historiographie de la période. Sans doute n'y a-t-il pas de révélation particulière pour les spécialistes, mais le tableau est bien documenté, et si l'on accepte la polémique, il est enrichissant. Plus importante est l'estimation des pertes globales. À travers une critique, parfois un peu rude des travaux existants, Jacques Husenet arrive d'une façon convaincante à une évaluation de 170 000 morts et disparus parmi les Vendéens (blancs et bleus) pendant la guerre. On peut regretter qu'il ne nuance pas davantage le spectre social. N'y avait-il que des blancs et des bleus ? et ceci uniformément dans « une Vendée militaire » dont on sait bien que l'existence n'arrive qu'au début du XX^e siècle. Mais la prudence de la conclusion – et certainement l'impossibilité de trouver les critères qui permettraient de faire une approche plus fine – lève l'objection. D'autant que l'auteur admet volontiers que les recherches méritent d'être prolongées sur les destructions de bâtiments, lourd dossier complexe et fondamental. Pour avoir proposé une fourchette plus élevée, que j'avais moi-même affinée autant que j'avais pu par la suite, je me range volontiers derrière ce chiffre qui s'appuie sur des sources exposées précisément dans la dernière partie de l'ouvrage, qui mérite de figurer parmi les lectures obligatoires pour tous les étudiants et chercheurs ultérieurs intéressés par ce genre de recherches. Il y a fort à parier que des études érudites viendront contester sur tel ou tel point précis les propos de l'auteur, pour peu que des archives permettent de faire des analyses fondées sur des reconstitutions familiales notamment. Il convient aussi de rappeler que les bibliographies établies par Lemièrre et par Yves Vachon qui les réédita dans les années 1980, comportaient à l'époque une masse considérable de titres d'ouvrages et d'articles très supérieure à ceux qui sont cités ici. Il y a, à l'évidence, encore beaucoup à faire et certainement à affiner. Pour mémoire, saura-t-on jamais de façon claire ce que furent les mouvements de migration et l'ampleur des retours après 1800, 1806, voire 1815. La thèse et le livre de G. M. Lenne sur les réfugiés de la Vendée n'ont pas été suffisamment mis à contribution et l'appréciation de la Virée de Galerne demeure toujours à faire. Reste que le tableau d'ensemble est convaincant, incite à prolonger le travail en l'étendant à tout le pays. Enfin, le débat est mené clairement à propos du génocide, l'auteur concluant d'une façon proche de la nôtre, pour refuser le terme, recourir au terme de crimes de guerre et de massacres, en laissant dans l'ombre au passage la question de la responsabilité de la Convention. En abandonnant une lecture trop idéologique, Jacques Husenet restitue à cette guerre la sauvagerie qui a accompagné toutes les guerres civiles. Même s'il n'accepterait certainement pas l'idée qu'il y a eu là un « défaut d'État » plutôt qu'un « excès d'État » comme je le propose depuis longtemps, il me semble qu'en se rangeant dans une approche qui fait la part belle aux atrocités commises localement par des troupes mal encadrées et apeurées (des lettres citées appuient cette conclusion), l'auteur nous fait sortir des accusations péremptoires et des comparaisons aventurées qui entravent la compréhension historique des faits et transforment l'histoire en querelles partisans.

Hélène JARRE, **La Contre-Révolution en Haute-Loire (1789-1799). La compagnie des Ganses blanches, le Terreur blanche, le procès des Compagnons de Jésus**, Polignac, Éditions du Roure, 2008, 256 p., ISBN 978-2-906278-71-4, 23 €.

Le titre du livre est prometteur et l'entreprise sympathique. Vouloir reprendre un dossier compliqué, laissé un peu dans les marges alors qu'il s'agit d'une région fortement marquée par les mouvements contre-révolutionnaires pendant toute la période est incontestablement une bonne chose, d'autant que le point de vue ouvert sur des perspectives acceptant les définitions complexes de la contre-révolution est pertinent. D'où vient, rapidement, le malaise à la lecture ? D'abord de la présence de scories qui auraient dû être évitées. Coquilles sans gravité, mais un peu agaçantes (hulans p. 33, cote et côte dans la même page 17 pour parler des cotes archivistiques, 1780 pour 1790 p. 75...), absence de carte de la région, une seule carte nationale p. 127, quand la géographie locale est importante et pas forcément connue de tous les lecteurs, d'autant que du Puy à Jalès l'emprise territoriale est grande, jugements distribués souvent sans précaution sur les travaux des prédécesseurs, citations d'ouvrages anciens et de séries archivistiques dans une alternance peu compréhensible, pourquoi le passage relatif à Jalès est-il écrit sans références : soit autant de points irritants qui auraient pu simplement être supprimés avec un peu d'attention.

On ne dira pas la même chose du plan du livre. Le chapitre 1 commence par une présentation de notices individuelles autour des compagnons de la Ganse blanche, à partir de documents peu nombreux, qui donnent une faible idée de ce groupe, étudié déjà par Philippe Bourdin à plusieurs reprises. La description des activités demeure médiocre, loin de ce qui est déjà su. Mais pourquoi le chapitre 2 est-il consacré aux « origines des résistances à la Révolution » de 1791 à 1794 en partant de l'image de l'évêque de Galard, en survolant les résistances populaires liées à la constitution civile du clergé, et en finissant par la levée des 300 000 hommes après le camp de Jalès de 1792. Sur cette dernière question, très documentée, l'auteur se contente de notes hâtives, loin de ce qui est connu (on peut renvoyer notamment à l'article dans les *AHRF* de F. de Jouvenel, 2004, n° 337). Plus grave est la volonté d'opposer tenants de la Révolution à partisans de la contre-révolution en oubliant les initiatives prises par les populations dans le cadre de leurs luttes locales et interconfessionnelles, hors des autorités constituées. Contrairement à ce qui était annoncé, le flottement qui est à prendre en compte pour aborder ces questions complexes, se réduit à une opposition simpliste.

Cela se retrouve dans la description imprécise du chapitre 3 où les motivations et les actions des contre-révolutionnaires sont évoquées. L'absence de chiffres interdit de comprendre ce que sont les effectifs de groupes qui sont proches de tous ceux qui adoptent les mêmes positions au même moment, dans l'Ouest ou davantage dans les montagnes étudiées par Valérie Sottocasa dans son livre *Mémoires affrontées* paru aux Presses universitaires de Rennes en 2004. Mais on aurait aimé savoir la représentativité des cas cités pour pouvoir estimer la part de la population engagée dans cette voie. Manifestement le nombre des opposants est faible, mais ils sont appuyés par un peuple (mais de quoi s'agit-il exactement) hostile aux mesures religieuses comme aux intrusions de l'État. Comme dans la Basse-Auvergne voisine, actions spectaculaires et répression alternent, mais ce n'est pas la liste bien sommaire des inculpés impliqués dans le procès des compagnons de Jésus en mars 1799 qui permet d'y voir clair. Sur ce procès, il fallait revenir sur les questions relatives à l'existence même du complot, posées notamment par Bruno Benoît, « Les compagnons de Jésus ont-ils existé ? » (*L'Histoire*, 185, 1995, p. 16-18) ou par Bernard Gainot, dans « Aux origines du Directoire : le "proconsulat" de Jacques Reverchon (brumaire-ventôse an IV) » (*AHRF*, 2003, 332).



Au final, il est dommage que la recherche en archives qui a été menée par H. Jarre n'ait pas été mieux mise en valeur en l'insérant dans un plan plus simple et plus efficace, permettant de comprendre comment en Haute-Loire comme dans la Basse Auvergne de Philippe Bourdin (voir son article dans notre *Contre-révolution en Europe*, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 35-60), l'assise populaire a été ancrée dans les luttes locales et religieuses, laissant s'exprimer une minorité d'activistes qui tiennent parfois le haut du pavé, y compris en ayant des soutiens dans les institutions (mairies, gardes nationales, tribunaux). On est bien dans une région de « chouannerie » plus que dans une « Vendée » comme Philippe Bourdin l'avait bien vu. Il est certain que « la contre-révolution » est bien cet ensemble diffus et protéiforme bien actif jusqu'en 1798-1799, justifiant les craintes que l'on en a encore. Ce qui renforce là l'importance des débats actuels autour de l'établissement de l'ordre à la fin de la période, et autour de la nature même du régime. On voit tout cela dans ce livre, mais il faut véritablement aller le chercher, ce qui est dommage. Il faut donc souhaiter à notre collègue de continuer de semblables recherches, mais en prenant le temps nécessaire pour mettre en valeur ses découvertes en les insérant dans les débats ouverts aujourd'hui. Ce sera pour notre profit et aussi pour le sien.

Jean-Clément MARTIN

Guy ANTONETTI (dir.), **Les ministres des Finances de la Révolution française au Second Empire. Dictionnaire biographique 1790-1814**, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2007, t. I, 369 p., ISBN 978-2-11-094805-2, 40 €.

Dans la série des grands instruments prosopographiques consacrés à l'administration des Finances, Guy Antonetti propose un copieux dictionnaire des ministres des Finances de 1790 à 1870. Le premier tome est consacré à la période révolutionnaire, de 1790 à 1814, et offre une série de 15 notices biographiques, de Delessart à Mollien. L'auteur a inclus, outre les titulaires des ministères des Finances, des Contributions et revenus Publics et du Trésor, deux « ministres sans titre », considérés comme les membres les plus influents du comité des Finances à la Convention, Cambon, puis Johannot pour le printemps 1795. Chaque notice, d'une vingtaine de pages en moyenne, est constituée de cinq rubriques : la famille, le personnage, la fortune, la carrière, les sources.

Le choix de cette structuration a ses avantages et ses inconvénients. Le travail d'archives de l'auteur, pour retracer généalogie et fortune de chaque ministre, offre une mine de renseignements, sur les réseaux familiaux, d'une part, sur les stratégies économiques, d'autre part. On regrettera en revanche que la rubrique « Personnage » offre des renseignements trop souvent lacunaires sur la religion ou l'éducation. Deux profils se dégagent : les administrateurs, d'une part, entrés tôt, après leurs études, dans l'administration, et les praticiens, d'autre part, marchands ou négociants, qui entrent directement comme ministre, souvent après un passage par la politique, comme Clavière ou Cambon. Le poste de ministre des Finances ou des Contributions s'avère porteur de plus de risques que de bénéfices. Dans les années 1792-1793, les postulants ne se bousculent guère, et le dictionnaire permet ainsi de découvrir les Hervé de Beaulieu, Leroux-Delaville ou Deschamps-Destournelles qui acceptèrent cette tâche difficile. L'aperçu de leur carrière postérieure montre qu'ils n'en tirèrent guère avantage : Leroux-Delaville, ministre des Contributions pendant les premiers jours d'août 1792, mourut en 1797 comme vice-consul de Rotterdam. Faipoult, ministre des Finances en l'an IV, devint simple préfet de l'Empire. Tous les ministres de la Révolution furent confrontés aux mêmes problèmes : organiser la

perception de l'impôt, combler les déficits. Pour décrire leur action, l'ouvrage s'appuie essentiellement sur les discours et écrits des ministres eux-mêmes, ce qui donne l'impression d'une continuité, sans doute forcée, des politiques poursuivies.

Une conclusion d'une petite dizaine de pages, placée en épilogue du volume, ne suffit toutefois pas à synthétiser ces renseignements. L'âge, les origines sociales des ministres sont évoqués, mais sans enquête approfondie. Sur les mécanismes de reproduction et de survie de la bureaucratie des Finances en temps de Révolution, les travaux de Michel Bruguière sur *Gestionnaires et profiteurs de la Révolution* restent le point de référence pour comprendre la politique économique et financière des autorités révolutionnaires.

On touche ici aux limites du genre qu'est le dictionnaire biographique. Si l'ouvrage apporte quantité de renseignements sur les titulaires du poste, le ministère des Finances en tant que tel est en revanche moins bien servi. L'introduction commence par un rappel de la situation politique de juin 1789, puis évoque les réformes de la perception de l'impôt, mais donne peu d'éléments pour saisir les effets du passage du Contrôle général au ministère des Finances. Les réorganisations structurelles sont mentionnées dans certaines notices mais sont de ce fait malaisées à suivre. Les enjeux du contrôle des finances de la République, entre la bureaucratie, l'Assemblée et les ministres eux-mêmes perdent ainsi de leur lisibilité.

Au total, cet ouvrage est un point de départ désormais incontournable pour toute recherche biographique ou prosopographique, mais laisse encore ouvertes bien des recherches sur le contexte institutionnel, politique et intellectuel de l'évolution de l'administration des Finances.

Igor MOULLIER

Françoise LARTILLOT et Reiner MARCOWITZ (dir.), **Révolution française et monde germanique**, Paris, L'harmattan, 2008, 217 p., ISBN 978-2-296-05177-5, 21 €.

Cet ouvrage est le fruit d'une journée d'études sur la question des mutations politiques, sociales, économiques et culturelles dans les pays de langue allemande entre 1789 et 1815 ainsi que du romantisme politique. Il part des textes mis au concours d'allemand cette année, mais dépasse ce cadre en cherchant à éclairer le temps d'après la Révolution française. Les textes étudiés illustrent comment un événement phare comme la Révolution française ainsi que ses prémices (la philosophie des Lumières) débouchent sur la mise en discours d'une conscience de la crise et du renouveau indispensable. La problématique contenue dans l'ouvrage se concentre sur le phénomène d'entrecroisement discursif dû au fait que les textes étudiés « entrecroisent des fils ». C'est ce que montre Richard Faber dans sa contribution sur les différenciations dans le concept de romantisme politique en se fondant sur Werner Krauss, Alfred von Martin, Carl Schmitt, Paul Tillich, Frank Wilkening et Ernst Karl Winter. Il montre comment se croisent les fils de la réception durant les années vingt, puis durant les années soixante à des moments critiques où l'époque choisit comme miroir l'époque de la Révolution française et ses conséquences. Françoise Knopper de son côté, dans son article sur le processus des mutations territoriales, politiques et sociales dans le Saint-Empire entre 1789 et 1806, traite de la sécularisation des principautés ecclésiastiques, de la rationalisation des administrations dans le sens d'une plus grande centralisation, de la disparition des privilèges liés au statut social et à la naissance, du nouveau tracé des frontières et du renforcement de certains États de



l'Allemagne du Sud. Ces réformes avaient été souhaitées pendant l'*Aufklärung*, elles se font désormais sous la contrainte, dues à la fois à la pression française et à l'ascension économique de la bourgeoisie ainsi qu'à l'émergence de l'idéologie libérale.

Une première partie est consacrée à la réception de la Grande Révolution dans le Saint-Empire. Thomas Nicklas dans son article sur les rapports des gouvernements du Saint-Empire à la Révolution française explique que la marche triomphale des armées françaises à travers l'Europe a constitué une menace pour les uns qui voyaient là la mort de l'ordre établi, mais que pour d'autres elle a été un modèle qu'ils ont essayé plus ou moins d'adapter en vue d'une révolution « par en haut ». En effet, il n'a jamais été question de renoncer aux pratiques absolutistes ni aux priorités dynastiques. Deux contributions sont réservées à Friedrich Schlegel : Alfred Pfabigan pose un certain nombre de questions à son sujet, à savoir dans quelle mesure il a été l'héritier de l'*Aufklärung* où s'il l'a critiquée, en quoi ses textes politiques de jeunesse préparent la modernité esthétique, mais aussi son conservatisme ultérieur.

Anne Lagny ouvre la deuxième partie consacrée à l'impact culturel de la Grande Révolution sur l'Allemagne et l'Autriche en étudiant les discours de Schlegel qui sont la reprise de textes antérieurs comme le texte de Kant sur la paix perpétuelle, les réflexions de Schiller sur l'Antiquité, le roman de Goethe *Wilhelm Meister*, et montre que ces reprises sont non seulement le reflet de la conscience de la crise, mais aussi la tentative d'élaborer un discours nouveau.

La troisième partie est consacrée à l'époque de Napoléon Premier. Ina Ulrike Paul dans son article sur les modernisations à l'époque de la Révolution française montre que ce qui avait été introduit par l'*Aufklärung* et provoqué par la Révolution n'a pu être réalisé politiquement que par la réorganisation de l'Allemagne sous Napoléon. Contrairement aux autres pays d'Europe, une phase de réformes continues qui a duré plus de cinquante ans a été la conséquence de l'ère napoléonienne et peut être considérée comme « l'exception allemande ». Ainsi, c'est la liberté venue de France qui a présidé aux réformes allemandes lesquelles ont affecté surtout les États de Sud et la Prusse. Christine de Gémeaux se penche sur l'œuvre d'Adam Müller, la considérant comme une synthèse du romantisme politique, se demandant s'il s'agit de celle d'un réactionnaire qui réinscrit les outils de Novalis et Schlegel dans un horizon catholique et conservateur ou s'il a une nouvelle manière d'appréhender le politique. Selon elle, il initie un conservatisme moderne qui rompt à la fois avec l'Ancien Régime et avec la radicalité de la Révolution française. Müller estime que l'équilibre, la mesure et le respect de la tradition peuvent conduire à une évolution progressive et bénéfique. Reiner Marcowitz consacre son article à la construction-déconstruction du mythe de Napoléon Premier et étudie à ce sujet l'historiographie, la littérature et l'opinion publique jusqu'à nos jours, partant de la phrase devenue célèbre par laquelle Thomas Nipperdey commence le premier volume de son histoire de l'Allemagne : « Au début était Napoléon ». En même temps s'est forgée l'identité nationale en confrontation avec l'occupation française. Enfin, l'idée de l'unité de l'Allemagne s'est peu à peu imposée.

Deux articles constituent une synthèse : Uwe Puschner étudie les ruptures entre la Révolution et le Congrès de Vienne et Françoise Lartillot les mutations culturelles et textuelles dans les textes dits du « romantisme politique ». En conclusion, on peut dire que, dans la suite de l'histoire de l'Allemagne, les idées de 1789 perdureront ainsi que le phénomène même de révolution (il y aura des mouvements révolutionnaires en 1830 et en 1848). La Révolution a permis la destruction de l'Ancien Régime à partir du début du XIX^e siècle et elle a créé les conditions pour la fondation du nouvel Empire allemand de 1871, expliquant même en partie l'Allemagne contemporaine. À l'occasion des textes mis

au programme des concours, l'ensemble des contributions met à jour la complexité du choc subi par l'Allemagne à la suite de la Révolution française en apportant de nombreux points de vue novateurs à cette problématique.

Marita GILLI

Marcel DORIGNY et Rachida TLILI SELLAOUTI (dir), **Droit des gens et relations entre les peuples dans l'espace méditerranéen autour de la Révolution française**, Paris, SER, collection « Études révolutionnaires », 2006, 158 p., ISBN 978-2-908327-51-9, 25 €.

L'historiographie classique de la Révolution française a longtemps négligé les rapports entre la France révolutionnaire et le monde musulman. En insistant sur le fait que l'expédition de 1798 fut le premier contact direct entre les deux rives de la Méditerranée, elle a oublié que la Révolution intervenait d'abord dans la continuité des relations diplomatiques que la monarchie avait tissées avec l'Afrique du Nord.

Profitant de nouvelles recherches autour de la question des relations entre les peuples, de la cosmopolitique du droit des gens et de la question de la souveraineté nationale, les auteurs de ces communications ont voulu dépasser la dichotomie traditionnelle entre aires culturelles et espaces géographiques sectorisés pour aborder le problème des influences de la Révolution française dans le monde musulman et revoir la place du monde oriental dans le nouvel ordre mondial issu de la Révolution.

Les communications de Renaud Morieux et de Christine Le Bozec permettent de mettre en perspective la notion de frontière maritime dans l'espace méditerranéen ainsi que les références culturelles qui s'y rattachent. Quant à celle de Mohammed Lazhar Gharbi, elle permet de replacer l'économie du Maghreb à la charnière entre une première forme de mondialisation incarnée par le commerce international, au sein duquel elle était bien intégrée et une deuxième forme, dominée par un capitalisme industriel, au cours de laquelle elle a été en retrait par rapport à l'Europe.

Fatiha Loualich, Rachida Tlili, Christian Windler s'intéressent plus particulièrement à la portée des bouleversements révolutionnaires sur les relations diplomatiques entre la France et les régences de Tunis et d'Alger. Jusqu'à quel point la Révolution constitue-t-elle une rupture par rapport aux relations extérieures de la monarchie d'Ancien Régime ? Dans les principes et dans les discours, la volonté de changement est manifeste puisqu'il ne s'agit pas moins que de remplacer le vieux système du droit des gens positif par un nouveau droit international fondé sur le droit naturel, c'est-à-dire un système qui suppose égalité et réciprocité des droits entre les contractants. Mais, à la pratique, il ressort que la Révolution va rapidement excepter le monde musulman du système des droits des peuples pour poursuivre dans les faits les pratiques diplomatiques d'avant 1789 – les consuls de France continuant à jouer, comme le montre Anne Mézin, un rôle important dans les négociations. À partir de 1793 au demeurant, le principe du droit des peuples s'efface devant une politique extérieure « impérialiste » subordonnée au primat de l'intérêt national.

Quand elle est justifiée, la spécificité des relations diplomatiques entretenues avec les régences d'Alger et de Tunis l'est en recourant au préjugé classique qui exclut le monde musulman du procès de civilisation. Corrélativement, c'est pour affranchir les peuples du despotisme oriental que des projets « impérialistes » français sont envisagés.



Marc Belissa évoque ainsi les thèses du néo-jacobin Charles de Hesse qui en appelle à une domination française sur l'ensemble de la Méditerranée. Ses idées rejoignent celles d'un patriote italien comme Matteo Galdi auquel Anna Maria Rao s'intéresse. De l'affranchissement à la colonisation, la marge est ténue. D'ailleurs, sous l'Empire, Matteo Galdi oublie ses premières idées pour défendre une politique expansionniste de la France en Afrique du Nord. Et comme le rappelle Yves Benot la conquête de l'Algérie, envisagée en 1802 et 1808 par Napoléon Bonaparte, avait déjà fait l'objet d'un vif plaidoyer de l'abbé Raynal son *Histoire des deux Indes*.

L'impact des idées nouvelles de la Révolution sur les sociétés musulmanes est moins évoqué. Cependant, en analysant les réactions de Gabarti face à l'expédition française en Égypte, Medji Ferrah montre comment un lettré musulman peut rejeter les idéaux révolutionnaires tout en étant fasciné par le savoir européen ainsi que par ce qu'il peut voir du fonctionnement de la justice française. Enfin, en ce qui concerne la diffusion des idées révolutionnaires, Habibi Jamoussi nous en offre un autre exemple quand il étudie les étapes de l'émancipation des juifs en Tunisie au XIX^e siècle ; c'est en s'appuyant sur les droits de l'homme et avec la protection de la France qu'ils obtinrent finalement la suppression de leur statut spécifique.

Par la diversité et la richesse de ses approches, la publication des journées d'études de Tunis des 6 et 7 mars 2002 a le mérite de mettre en lumière un aspect méconnu de l'histoire de la Révolution française dont l'analyse permet une meilleure compréhension des relations entre les deux rives de la Méditerranée à l'époque contemporaine.

Philippe CATROS

Alexandre TCHOUDINOV, **Французская революция. История и мифы** [La Révolution française. Histoire et mythes], Moscou, Nauka, 2007, 309 p.

La science historique russe continue les traditions de « l'école russe » et de l'historiographie soviétique dans le domaine des études révolutionnaires ; la poursuite s'est cependant faite au prix d'une révision profonde de la méthodologie, qui a permis aux chercheurs contemporains de réviser leurs approches du XVIII^e siècle et des événements de la Révolution française, comme en témoigne ce livre d'Alexandre Tchoudinov. Il s'agit en fait d'un recueil d'articles, où l'auteur discute de nombreux et importants problèmes, en révisant les approches de ses prédécesseurs, surtout soviétiques ; sont ainsi débattues les interprétations traditionnelles de l'historiographie soviétique, celles du courant conservateur de l'historiographie révolutionnaire, de même que le parcours de quelques-uns des hommes politiques de l'époque.

La Révolution française a vraiment suscité de vifs intérêts en Russie au cours des deux siècles passés. Mais quelle y a été son image au XIX^e siècle ? Sur ce point, Tchoudinov propose une interprétation solide et volontairement complexe. En notant qu'aucun événement n'a jamais influencé l'esprit public russe autant que la Révolution, il remarque que c'est même un culte qui s'est formé au cours de la première moitié du siècle, culte qui a continué à conserver ses positions dominantes jusqu'à la « Révolution de 1917 » (p. 24). Pour lui, cependant, c'est une lecture originale et d'une certaine manière déformée de la Révolution que l'on donne alors en Russie, et qui s'explique par les réalités de la société russe ; il évoque, d'une part, les auteurs de la première moitié du siècle, qui se référaient aux études des historiens libéraux et socialistes français, et, de l'autre, une approche unilatérale, même de la part des historiens éminents de « l'école russe », dont l'auteur

apprécie hautement la contribution. Cette approche a été dictée par leur désir de ne voir dans la Révolution qu'un événement au cours duquel la liberté a triomphé dans la lutte engagée contre le despotisme (p. 16) ; c'est pour cela, pense-t-il, qu'on a uniquement interprété les violences de l'an II comme un résultat des hostilités (p. 21). Nous ne suivrons pas Tchoudinov, cependant, lorsqu'il qualifie de « génocide » les événements douloureux de la Vendée (p. 21). Certes, il a peut-être suivi dans ce cas l'opinion de quelques-uns de ses prédécesseurs français et même soviétiques (N. Moltchanov). Mais le génocide a différentes composantes, en dépit des querelles suscitées par sa définition, surtout en Israël et aux États-Unis. Parmi celles-ci, je voudrais citer la politique étatique et l'intentionnalité, sur la base desquelles les gouvernements l'ont perpétré, le choix des victimes sur leur appartenance nationale, etc. Pour une définition plus exacte des événements de la Vendée, je proposerais d'utiliser un autre terme, celui de « democide » lancé par R. Rummel, le grand spécialiste américain du phénomène du génocide.

Et si, comme le note l'auteur, le « mythe russe » de la Révolution a été partiellement dévoilé après 1917 par les émigrants russes, l'historiographie soviétique, au contraire, ayant déjà le soutien de l'idéologie étatique, l'a adopté et n'a réalisé les recherches historiques que dans cette direction. À l'exemple de Nikolai Loukine (1885-1940), fondateur de l'historiographie soviétique des études révolutionnaires, devenu l'une des victimes de la terreur stalinienne, Tchoudinov discute l'atmosphère générale dans laquelle s'est formée l'historiographie marxiste. Alors que les historiens soviétiques, surtout les élèves de Loukine, le considéraient comme un grand spécialiste de la Révolution, Tchoudinov nous en dresse un portrait plus modeste par une interprétation critique de ses travaux ; il insiste sur la dimension politique du personnage, et le présente comme incarnant avant tout « l'idéal communiste de l'historien » (p. 55).

C'est après cette « préface » sur la naissance de l'historiographie soviétique que Tchoudinov discute en détail quelques-unes des questions majeures de l'époque révolutionnaire, surtout au travers du prisme des acquis de la science historique soviétique ; au sein de celles-ci, retenons essentiellement la définition de l'Ancien Régime et le caractère de l'événement « Révolution française ».

Quel a été le caractère du régime français au XVIII^e siècle ? Les historiens soviétiques l'ont assez longtemps qualifié, par une approche marxiste, de féodal et absolutiste. En se référant aux ouvrages des historiens occidentaux, les spécialistes soviétiques de l'Ancien Régime ont repris cette analyse et l'ont révisée. Le tournant s'est opéré en 1988, lors d'une table ronde sur la Révolution que cite Tchoudinov, au cours de laquelle il est apparu discutable de définir le régime existant en France à la veille de la Révolution de féodal. Tchoudinov accentue beaucoup plus cette tendance, mais il révisé également la seconde définition et c'est là son mérite.

En analysant les relations des rois français, y compris Louis le Grand, avec les différentes institutions, notamment les cours souveraines - dont les parlements -, il met en évidence, grâce à des travaux essentiellement français, l'existence de nombreuses limites au pouvoir royal. L'auteur constate, à juste titre, que nous ne sommes pas en droit de traiter ce régime d'absolu. Toutefois, il ne se limite point dans ce cas à une simple constatation et il explique de manière convaincante les causes de la naissance, d'après sa terminologie, de ce « mythe ». Il croit que celui-ci remonte à l'époque même de la Révolution dont les théoriciens étaient désireux de passer au peuple la souveraineté et, par conséquent, le pouvoir absolu (p. 97), ce qui a contribué, d'après lui, à la formation du mythe de l'appartenance au monarque d'un pouvoir illimité. En outre, dans la première moitié du XIX^e siècle, les vues des historiens libéraux ont beaucoup aidé à la formation d'une image de la monarchie comme modèle d'État absolutiste. Quant à la société russe de la fin du



XIX^e siècle et du début du XX^e, les circonstances étaient, d'après lui, plus compliquées, car on y a attribué à la monarchie française des traits qui étaient plutôt propres à la réalité russe et, par conséquent, à la monarchie du pays.

Dans son livre, Alexandre Tchoudinov discute aussi du caractère « bourgeois » de la Révolution française ; est-ce un mythe ou une « réalité », pour reprendre le titre de l'un de ses chapitres ? Pour l'historiographie soviétique, retenant la théorie de la lutte des classes, il s'agit d'une « Grande Révolution bourgeoise » ayant aboli le féodalisme en France et ayant énormément contribué au libre développement du capitalisme. Dans ce contexte, c'est assurément la bourgeoisie qui aurait pu diriger le mouvement révolutionnaire. En se référant aux travaux récents, Tchoudinov nuance ce point de vue. Il essaie d'abord de préciser la notion de la « bourgeoisie », en reprenant le débat lancé par A. Cobban et repris par les historiens soviétiques. En s'abstenant de donner une réponse nette à la définition de la bourgeoisie à l'époque de la Révolution, Tchoudinov ne la considère pas comme une classe monolithique et facile à cerner socio-économiquement. En laissant à part beaucoup de ses observations, citons sa contribution à l'étude du rôle des députés de l'Assemblée constituante lors des débats politiques, réalisée d'après les données du *Dictionnaire des Constituants*, rédigé par E. H. Lemay. L'analyse minutieuse du corps de la Constituante lui a permis de constater que les éléments capitalistes formaient une minorité évidente parmi les députés. Il ne place parmi les partisans de la Révolution qu'un peu plus de la moitié des députés entrepreneurs (p. 124).

Concernant les liens entre la Révolution et le développement du capitalisme, Alexandre Tchoudinov s'en tient au point de vue d'Anatoli Ado, dans son livre sur le mouvement paysan et d'après lequel, la Révolution, après avoir donné la terre aux paysans, a freiné ensuite ce processus dans une certaine mesure (p. 126). Dans son ensemble, l'auteur conteste l'une des thèses primordiales de l'historiographie marxiste, d'après laquelle le développement du capitalisme serait dû à la Révolution, et, par conséquent, il met en doute la nature foncièrement « bourgeoise » de la Révolution (p. 127). L'on peut cependant regretter que, dans cet important débat, l'auteur ne s'en tienne qu'à l'observation des positions des députés de l'Assemblée constituante. Nous souhaitons qu'il puisse continuer ses études dans ce domaine en élargissant le champ des recherches dans le but d'analyser et de préciser aussi le rôle des députés liés aux entreprises au sein de l'Assemblée législative et de la Convention.

Le livre d'Alexandre Tchoudinov aborde encore d'autres questions. Il réexamine les apports du courant conservateur de l'historiographie révolutionnaire, notamment en ce qui concerne le rôle des francs-maçons, et s'intéresse également au rôle des jansénistes, qu'il propose de prendre davantage en considération (p. 192). L'on peut également préciser que, dans un troisième chapitre, l'auteur brosse les portraits de certains hommes majeurs de la Révolution, surtout ceux de Marat et de Couthon, ainsi que du « Jacobin russe » Pavel Stroganov (cette dernière étude est rédigée sur la base de riches documents inédits tirés des archives russes). Enfin, au travers d'études de ténors jacobins, l'auteur révisé quelques-uns des points de vue soviétiques traditionnels, selon lui trop marqués par un esprit apologétique. Pour conclure, précisons que Tchoudinov souligne qu'il entend laisser aux lecteurs et aux représentants des générations à venir la possibilité d'apprécier la justesse de ses jugements et le droit de les réviser. Nous croyons que c'est également l'un de ses mérites.

Joost WELTEN, **In Dienst voor Napoleons Europese droom. De versterking van de plattelandssamenleving in Weert**, Leuven, Davidsfonds, 2007, 751 p., ISBN 9789058264992, 39.50 €.

Dans une thèse richement illustrée de l'Université d'Utrecht, qui ne compte pas moins de 751 pages auxquelles s'ajoutent 334 pages d'annexes, de notes et de références, Joost Welten défie en un sens les historiens du Premier Empire qui doutent qu'on puisse retrouver la voix des humbles et reconstituer leur existence (les annexes, notes et références sont accessibles sur le site de l'éditeur : www.davidsfondsuitgeverij.be). Les humbles ici, ce sont plus précisément les conscrits du canton de Weert, situé dans le département néerlandophone de la Meuse-Inférieure – annexé en même temps que les Pays-Bas autrichiens dont il faisait alors partie. Se fondant sur une vaste collection de sources qui recouvrent la période 1798-1814 (archives municipales, départementales, (inter)nationales ; archives de police et archives militaires), l'auteur se flatte de mettre en pratique les idées émises en 2006 par Jean-Pierre Jessenne et Hervé Leuwers sur l'urgence à opérer des recherches au niveau des localités et des cantons et, comme Natalie Petiteau à laquelle il se réfère fréquemment, il focalise sur un endroit précis, quoique plus étendu que celui sélectionné dans *Lendemain d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX^e siècle* (Paris, 2003). Le canton de Weert compte en effet dix mille habitants. Qui plus est, la période étudiée est elle aussi plus longue. Enfin, Welten ne s'intéresse pas seulement aux vétérans, mais à leur carrière antérieure, en tant que conscrits, déserteurs ou réfractaires. Il fait mieux, puisqu'il aborde le destin de ceux qui y sont associés sous une forme ou une autre : les gendarmes, les douaniers, les maires et les préfets. En vérité, ce qu'il nous offre ici, c'est ni plus ni moins qu'un tableau détaillé d'une vie provinciale, avec ses bonheurs et ses drames. L'ouvrage en effet, est à la fois une recherche scientifique sérieuse et un récit relatant les aventures savoureuses ou frustrantes des habitants d'une bourgade complètement bouleversée par la Révolution et l'Empire. Welten a délibérément adopté cette forme, en réaction contre les travaux universitaires classiques.

L'introduction annonce la couleur, quand elle présente le cas du jeune Wilhelmus Opgenaffen qui refuse la conscription et, pour y échapper, se réfugie dans la République batave de 1808 à 1811, au moment où le système est si bien rodé qu'il est quasiment impossible de s'y soustraire, d'autant que depuis 1810, la République batave a été avalée par Napoléon et réduite au statut de département français. Ce que prouve plus particulièrement cette recherche, c'est que la conscription, rejetée à l'unanimité en 1798, parvient à s'imposer aux habitants du nouveau canton français à partir de 1806, tandis qu'elle atteint un maximum d'efficacité en 1811. Non sans mal, du reste, mais n'empêche. À la veille de la campagne de Russie, sur 666 conscrits, on ne compte plus que 3 réfractaires dans le canton. C'est que le Premier Empire a mis en place des institutions, telles que les colonnes mobiles qui rançonnent les parents de l'insoumis, voire le village ou la bourgade. Le jeune réfractaire susnommé est dénoncé dans ce cadre : pour épargner à Weert des maux insupportables, son frère révèle son domicile aux gendarmes. Mais les préfets et les maires eux-mêmes, quand ils sont énergiques et patients, inculquent aux communautés le sens du devoir qui advient à tout citoyen français, ancien ou nouveau. Intermédiaires dévoués, ils font de leur mieux pour protéger leurs administrés sans s'attirer les foudres du gouvernement central. Le préfet Roggeri du département de la Meuse inférieure est ainsi remarquablement efficace, tout en étant impartial. Il sait reconnaître qui a tort ou raison et n'outrepasse pas ses propres droits. Le maire de Weert lui-même, arrive à se faire accepter de ses administrés. Lui aussi tente de les protéger et, si nécessaire, les incite à livrer les réfractaires. En avril 1811, en effet, est annoncée l'arrivée d'une nouvelle colonne mobile qui vient rechercher les insoumis et



menace de malmener les habitants. Grâce à l'intervention du maire, en quelques jours, 254 d'entre eux se présentent aux autorités.

Welten souligne encore combien il reste à faire pour mieux comprendre l'institution de la gendarmerie – « le visage armé de l'État au niveau local » et il suit la carrière de plusieurs de ces hommes cantonnés à Weert. Leur installation apparaît très laborieuse non seulement du point de vue matériel, mais aussi humain. Il leur faudra des années pour être pleinement acceptés. Encore ne le sont-ils que par les élites du cru – officiers municipaux, douaniers, militaires ou coqs de village. Les hommes ordinaires eux les craignent, car les gendarmes interviennent dans les conflits locaux les armes à la main – et pas toujours avec délicatesse – tandis qu'ils recherchent et arrêtent déserteurs et insoumis. Il en est cependant qui, de retour de l'armée, ambitionnent cette fonction, tel Martin Janssen qui, de surcroît, épouse une Française, tandis qu'il est fréquent de voir des Français prendre pour épouse une dame du cru. L'acculturation passe donc aussi par le mariage.

Une enquête, comme il y en avait tant sous l'Empire, révèle que sur 82 gendarmes actifs dans le département, 62 sont évalués positivement et feraient bien leur travail. Les autres sont soit alcooliques, soit paresseux, soit rebelles. Trois enfin seraient endettés. À la chute de l'Empire, ces gendarmes auront du mal à choisir entre leur patrie d'origine et leur patrie adoptive. Certains se résoudront à rentrer en France, avec ou sans leur épouse « étrangère ». Mais il y a également des gendarmes belges qui demeureront expatriés – en France –, tandis que d'autres entreront dans la maréchaussée du roi Guillaume I^{er}, nouveau souverain des Pays-Bas réunis, lequel conserve donc une institution qui a fait ses preuves, tout en la rebaptisant. Le cas de Peter Smolenaers illustre plutôt bien la mobilité inédite qui, depuis la Révolution, sanctionne les carrières des gens ordinaires, mais aussi l'acculturation et la promotion qui vont de pair. Soldat d'origine, il est tout d'abord réfractaire ; ensuite conscrit par contrainte. De retour de guerre, il cherche, mais en vain, à entrer dans les douanes. En 1812, grâce à sa belle prestance, il a le privilège de faire partie de la garde impériale et en 1815, il devient garde champêtre dans le royaume des Pays-Bas. Welten suit ainsi la destinée de plusieurs de ces hommes. Pour nombre d'entre eux, le Premier Empire propose une chance de promotion sociale. Certes, parmi les conscrits qui ont combattu dans la Grande Armée, la moitié ne revient pas au village. Sont-ils morts ou prisonniers ? Le fait est qu'ils seront encore absents en 1814-1815. Les autres en revanche voient leurs horizons s'élargir. D'Allemagne où ils combattent, ils partent ensuite pour l'Espagne ou le Portugal où ils vivent des mésaventures pas forcément agréables, tout en acquérant sans toujours le savoir un esprit cosmopolite. Les victoires napoléoniennes leur insufflent par ailleurs un sentiment de supériorité et ils sont aussi fiers de leurs flamboyants uniformes que de leurs actes de bravoure. C'est ce qui ressort des correspondances privées des soldats de l'Empire, où sont notées par ailleurs les expériences vécues – que ce soit des traumatismes ou des joies – celles notamment des aventures amoureuses ou érotiques, plus difficiles néanmoins à repérer. Mais le fait est que les militaires français sont plutôt appréciés par les femmes de l'Europe tout entière.

Welten rappelle encore que, contrairement à une idée reçue, les hommes mariés et les étudiants n'étaient pas automatiquement exemptés. Chaque catégorie devait prouver qu'elle entrait dans le cadre des exceptions. Ainsi, un homme marié après l'entrée en vigueur de la loi sur la conscription n'était pas exempté – s'il faisait partie de la classe d'âge passible de conscription. De même, les étudiants en théologie risquaient à tout moment d'être appelés, s'ils ne faisaient pas leurs études dans un établissement reconnu. Un autre point que Welten tient à examiner de plus près est celui de l'amnistie – il y en a eu en 1800 et 1810. Ici aussi, la loi n'était pas univoque. Il y avait des amnisties totales et des amnisties partielles. Qui plus est, l'amnistie voulait dire suppression de la punition et

non point de la conscription. L'insoumis amnistié devait rejoindre illico son corps d'armée, là où celui qui n'était pas amnistié risquait d'encourir une sanction et d'être emprisonné ou envoyé aux colonies ou dans la marine. Or, les habitants du département étaient terrifiés à l'idée de se retrouver en mer.

Ce dont témoigne tout particulièrement cette vaste étude, c'est que, si l'armée napoléonienne n'était pas aussi méritocratique qu'on l'a dit, puisque ne devenait pas général n'importe quel soldat courageux ou intelligent, les chances de carrière n'étaient pas non plus si limitées. Les vétérans de retour trouvent bien souvent dans le canton de Weert ou aux alentours des postes qui les intègrent dans une catégorie sociale plus élevée que celle dont ils étaient originaires : juge de paix, officier municipal, garde champêtre, douanier ou gendarme, officier dans l'armée ou employé des impôts. À la suite de la Révolution, le Premier Empire a permis à bien des hommes de développer leurs talents et de cultiver leurs mérites. Du coup, ressort aussi le dynamisme local. Le village ou le bourg ne sont pas inertes. Loin de là. Le micro-niveau adopté par Welten lui permet de faire revivre ces localités et de démontrer le bon fonctionnement d'une région pourtant nouvellement annexée. Il est vrai que le Concordat a mis fin au conflit religieux qui envenimait la situation dans ces régions catholiques et qui, avec la conscription, était en grande partie cause de la fameuse révolte paysanne de 1798. Si critiques il y a à formuler sur cette thèse originale et remarquablement informée, ce serait justement sur ce qui touche à l'absence du point de vue des prêtres et le silence sur leurs relations avec les autorités civiles. Mais c'est peut-être trop demander, d'autant qu'est bien noté le rôle pédagogique qu'ils jouent dans certains villages auprès des jeunes appelés. L'auteur n'oublie pas non plus de souligner la particularité de ces campagnes du Limbourg, ouvertes sur l'extérieur, prospères et modernes – contrairement à l'Aquitaine étudiée par Bergès, mentionnée dans ce contexte. Ce qui pourrait expliquer l'absence de résistances, d'autant, on l'a dit, que le maire et le préfet étaient d'excellents administrateurs. C'est également perceptible lors du recrutement des gardes d'honneur de 1813, quand Roggieri communique au ministre de l'Intérieur l'impossibilité où il est de répondre à ses vœux. C'est que le département compte peu de notables et aucune noblesse. Le préfet n'est donc pas en mesure de fournir les 64 gardes revendiqués, et s'il y parvient ultérieurement, c'est parce qu'il s'est décidé à admettre la bourgeoisie nouvelle et les coqs de village. Entre-temps s'était élaborée une véritable enquête sur les revenus des habitants de la région. Ainsi se décèle à quel point la conscription sous toutes ses formes accrut et modernisa l'administration. Les citoyens libres et égaux nés sous la Révolution étaient devenus des administrés. Et administrés ou contrôlés, ils l'étaient plutôt bien, pour le meilleur et pour le pire.

Au terme de ces centaines de pages, l'auteur peut conclure qu'il y a eu une véritable fraternisation entre Français et « Belges », et ce, en dépit de la langue. Officiers, gendarmes et douaniers se côtoient et se fréquentent, voire se marient entre eux. Un réseau d'amis se constitue que dévoilent les signatures lors des mariages ou des cérémonies où il est besoin de témoins. La chute de l'Empire met fin à ces relations. Les Français sont contraints de retourner en France, mais les institutions qu'ils ont mises en place se maintiennent pour une grande part, y compris la conscription, sous une nouvelle dénomination : milice nationale. En 1815, quand s'amorce la campagne de Waterloo, les anciens conscrits impériaux sont de nouveau appelés pour – ironie du sort ! - combattre celui qui leur avait enseigné le métier et à qui ils devaient leur grade ou leur promotion.

C'est dire que cette thèse n'est pas une histoire militaire dans le sens strict du terme ; elle tient compte de la dimension culturelle, économique et sociale d'un épisode crucial dans les annales de l'Europe. Enfin, si la structure du livre dérouta au premier abord, une fois comprise, elle paraît plutôt bien répondre au désir de l'auteur de raconter



des vies ordinaires tout autant que d'informer sur les institutions impériales. Napoléon en aurait sans doute appréciée la double dimension fictionnelle et érudite.

Annie JOURDAN

Alexandre TCHOUDINOV (dir.), **Французский ежегодник 2007 : Советская и французская историографии в зеркальном отражении. 20-е - 80-е годы XX в** (Annuaire d'études françaises – 2007. Les historiographies soviétique et française en miroir : années 1920-1980), Moscou, Les éditions LKI, 2007, 301 p.

L'Annuaire d'études françaises – 2007 comporte les communications que les historiens russes et français ont présentées au colloque international organisé à Vizille au mois de septembre 2006. L'attention des auteurs se concentre sur trois thèmes principaux : le réexamen de l'œuvre des historiens soviétiques de l'Ancien Régime par les historiens russes, l'analyse critique de la présentation soviétique de l'historiographie non marxiste, et enfin, de la part d'historiens français, l'examen de quelques mutations ayant bouleversé la science historique française.

La première partie du recueil est consacrée à l'étude des débats que l'œuvre de Boris Porchnev (1905-1972) - dont le nom est bien connu en France essentiellement grâce à sa polémique avec Roland Mousnier à propos du caractère des soulèvements en France au XVII^e siècle -, a suscité dans les deux pays. L'étendue des centres d'intérêts de Porchnev, à la fois docteur d'État en histoire et en philosophie, était très vaste, allant des relations internationales, aux origines de l'idéologie communiste aux XVII^e-XVIII^e siècles, à l'économie politique du féodalisme, à la psychologie sociale, etc. Plusieurs auteurs (Z. Tchekantseva, S. et A. Kondratievs, I. Filippov, A. Gladyshev) ont analysé sa contribution à l'étude de quelques-uns de ces domaines. Tous s'accordent pour présenter Porchnev comme un ardent marxiste, dont l'œuvre était basée sur la théorie de la lutte des classes (p. 39, 53, 89, etc). Certains, cependant, soulignent la singularité de son approche marxiste, qui a bien souvent suscité de violentes critiques de la part de ses collègues soviétiques, car ses vues ont été considérées par ceux-ci comme n'étant pas complètement compatibles avec celles de Marx (p. 26, 47, 99). C'est là l'originalité de Porchnev ; il était, d'une part, un historien marxiste déterminé et, de l'autre, un chercheur dont l'esprit ne se limitait pas au cadre habituel désigné pour les historiens soviétiques.

Une partie des auteurs (Y.-M. Bercé, F. Hildesheimer, H. Jouhaud, I. Filippov) est revenue en détail sur les circonstances de la polémique de Porchnev avec Mousnier. Il y a lieu de citer leurs conclusions les plus importantes : la confrontation entre les deux historiens était d'abord de nature idéologique (p. 32), le livre de l'historien soviétique sur les soulèvements paysans au XVII^e siècle a contribué à l'étude en France de l'histoire des mouvements populaires de cette époque (p. 86), les historiens occidentaux n'acceptant pas la théorie de la lutte des classes, ont toutefois apprécié ce livre, car il avait attiré leur attention sur ce thème (p. 126). En ce sens, Filippov a certainement raison de souligner la portée scientifique des livres de Porchnev sur l'histoire des relations internationales au XVII^e siècle (p. 127), qui restent inconnus à ce jour aux historiens occidentaux.

Quelques articles du recueil, rédigés par des historiens français, touchent les mutations de la pensée historique de ce pays. Dans un article fort intéressant, C. Blanquie revient sur l'histoire de l'Ormée. Dans son ensemble, il croit que la pratique municipale de son époque était conforme à la direction générale de la Fronde, qui consistait à déléguer certaines fonctions du roi à ses sujets, lors de sa coopération avec ces derniers pour la réalisation des buts qu'il poursuivait lui-même (p. 150).

G. Lemarchand étudie minutieusement la polémique des années 1960-2006 des historiens français sur les notions des « relations féodales », « féodalisme » et « des classes publiques ». Il constate qu'en dépit de sa nature purement franco-française, les historiens des années 1960 utilisaient avec plaisir les notions des historiens soviétiques, celle de « lutte des classes », etc. (p. 158). Or, en citant les nouvelles tendances propres à la science historique française (surtout l'étude de l'histoire socioculturelle), il note que cette polémique a orienté les chercheurs français vers « l'histoire comparative internationale » et stimulé en même temps le développement des conceptions de l'analyse historique en France (p. 171).

R. Dupuy aborde quant à lui la question de la riposte de la paysannerie à la Révolution, en examinant le sort que lui fait l'historiographie française de la deuxième moitié du XX^e siècle. À la différence de bien d'autres, il considère les soulèvements paysans, ainsi que leur résistance latente aux gouvernements révolutionnaires, comme l'une des formes de la politique (p. 198).

Les articles consacrés à l'analyse de la contribution des historiens soviétiques à l'étude de l'historiographie révolutionnaire, groupés dans le troisième chapitre, sont plus directement dans les perspectives des *AHRF*. A. Gordon nous présente, sur l'exemple de l'attitude de Victor Daline vis-à-vis des derniers ouvrages de R. Cobb, une excellente analyse sur l'approche des historiens soviétiques à l'égard de tous ceux qui ont étudié l'histoire des masses populaires hors du cadre de la théorie de la lutte des classes. Il s'agit surtout de la révision de la position des historiens soviétiques à l'égard des historiens occidentaux (il montre très bien qu'on ne considérerait comme historiens « progressistes » en URSS que ceux qui s'en tenaient à la théorie marxiste). L'auteur explique la critique par Daline de « l'évolution » de Cobb, reprochant à celui-ci d'avoir laissé de côté l'histoire de la lutte des masses (p. 250).

M. Vovelle, à son tour, n'accepte pas entièrement la critique par Daline de l'œuvre de F. Braudel, en remarquant quelques contradictions dans son interprétation de l'évolution de l'école des *Annales*, surtout en ce qui concerne la théorie de « l'histoire globale » (p. 260). Étant élève de V. Daline, je me permets de constater sa profonde estime pour Braudel. Il m'a jadis donné la possibilité de lire la lettre, adressée à lui par Braudel et datée du 5 décembre 1983, à propos de la traduction française de son étude sur l'évolution des *Annales*, dans laquelle l'historien français, tout en la qualifiant de « miracle », avait toutefois affirmé qu'il était capable de polémiquer avec lui sur tous les points de ses interprétations.

Après la mort de V. Daline, en 1985, c'est A. Ado qui est devenu le maître des études révolutionnaires en URSS. D. Bovykine étudie l'évolution de ses vues pendant les dernières années de sa vie dans deux domaines, ceux de l'histoire de la Révolution et de l'historiographie française. L'auteur compare les jugements émis par Ado sur l'époque révolutionnaire dans les deux éditions de son livre sur la paysannerie (1971, 1987). Il ne nie pas qu'Ado s'en tenait toujours à la conception méthodologique marxiste, mais souligne en même temps quelques nuances qui sont spécifiques à la deuxième édition de son livre, à savoir l'évident changement de sa position à propos de quelques notions clefs, particulièrement en relation avec le terme de « féodalisme ». Ses jugements, conclut-il, sont devenus plus prudents dans les années 1980 (p. 279-280). Il en est de même, comme il l'affirme, de son attitude à l'égard des vues des historiens occidentaux.

D. Bovykine explique ce changement de la position d'Ado non seulement par les nouvelles données de la recherche historique, mais également par les formidables transformations ayant ébranlé son pays (p. 282-284). Je voudrais aussi constater pour ma part quelques modifications que j'ai aperçues dans sa mentalité à l'égard des vues des historiens français. Ainsi, sa position vis-à-vis de la théorie de la « révolution agraire » de



G. Lefebvre a changé : « Quand j'y pense maintenant, m'a-t-il dit à ce sujet en septembre 1994, pourquoi n'était-ce pas possible ? ». Son collègue G. Koutcherenko, cependant, spécialiste de l'histoire du communisme utopique français, passait aux dernières années de sa vie, d'après A. Gladychév, par une profonde crise à cause de l'écroulement de l'URSS, perdant tout intérêt pour la thématique à l'étude de laquelle il avait consacré sa vie (p. 211-212).

Dans ce volume, quelques historiens russes abordent des problèmes historiographiques particuliers. L. Piménova analyse l'histoire de la noblesse écrite par ses prédécesseurs russes et soviétiques, depuis les représentants de « l'école russe » jusqu'aux historiens des années 1980. Elle souligne les traits caractéristiques de cette historiographie, qui considérerait la noblesse comme une « classe féodale » monolithique dont l'absolutisme défendait les intérêts (p. 173). Dans l'historiographie soviétique, cependant, ces analyses ont subi trois évolutions essentielles : *primo* l'augmentation de l'intérêt envers l'étude des différends entre diverses couches de la noblesse ; *secundo* l'appréciation du rôle de la noblesse libérale dans la Révolution ; *tertio* le refus de traiter l'activité de la noblesse de contre-révolutionnaire (p. 194).

A. Tchoudinov, de son côté, revient sur les violentes discussions entre historiens soviétiques de la Révolution sur la nature de la dictature jacobine, au début des années 1970. V. Révounenkov a développé dans les années 1960 une conception de la dictature jacobine, incompatible avec celle de ses collègues (A. Manfred, V. Daline et d'autres). D'après les vues de ces derniers, soutenues *grosso modo* par la majeure partie des historiens soviétiques, les Jacobins représentaient les intérêts de la moyenne et petite bourgeoisie et partiellement du peuple. Or, contrairement aux autres, Révounenkov considérerait les Jacobins comme les représentants de la grande bourgeoisie. D'ailleurs, les deux côtés se réfèrent dans leurs conclusions aux jugements des fondateurs de la théorie marxiste-léniniste. On a déjà écrit à ce sujet (S. Letchford), en traitant cette discussion « d'infructueuse » (voir *Annuaire d'études françaises – 2002*, p. 214). Tchoudinov a le mérite d'être le premier à avoir entrepris de revenir sur les origines de cette polémique. Il explique la position de Révounenkov par les changements qui ont eu lieu en URSS après le XX^e Congrès du Parti communiste en 1956, quand on a démasqué le culte de Staline. Ce fut donc après cette date que les historiens de l'URSS ont commencé à critiquer le régime stalinien et, à la fois, à accentuer la portée du potentiel démocratique de la dictature du prolétariat (p. 270). Mais l'explication reste de l'ordre de l'hypothèse.

Quant à C. Mazauric, il évoque ses rencontres et relations amicales avec les historiens soviétiques (Daline, Ado, Smirnov et d'autres) des années 1960 à 1992. À l'issue du volume, on ne peut que se réjouir des liens qui se maintiennent entre historiens de France et de Russie, dont ce recueil est la meilleure preuve. Ces liens peuvent désormais sans doute être plus simples et fructueux, tant les historiens russes d'aujourd'hui ne sont plus tentés de diviser leurs collègues occidentaux entre « progressistes » et « bourgeois ».

Varoujean POGHOSYAN